

**Faculté de santé publique**

# **L'accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution : Le référent associatif.**

Définition et analyse d'une fonction clé dans le processus de réinsertion.

Mémoire réalisé par  
**Audrey Seynur**

Promoteur·rice(s)  
**Jean Macq**

Co-promoteur·rice(s)  
**Sherihane Bensemmane**

Année académique 2024-2025  
**Master en sciences de la santé publique, finalité spécialisée**



## RÉSUMÉ

La prostitution constitue un enjeu majeur de santé publique, de droits humains et d'inégalités sociales. Elle affecte, de manière disproportionnée, les femmes migrantes en situation de précarité. La Belgique a eu la volonté récente d'encadrer la prostitution avec de nouvelles réformes législatives. Cependant, aucun dispositif national structuré ne soutient les parcours de sortie. Ce rôle est principalement assumé par des associations, souvent confrontées à des limites institutionnelles et structurelles. Ce mémoire interroge le rôle du ou de la référent·e associatif·ve dans l'accompagnement des femmes souhaitant quitter la prostitution. Il mobilise des cadres théoriques issus du case management, de l'empowerment, de la réduction des risques et de l'analyse des violences systémiques, en croisant notamment les modèles utilisés dans le champ des addictions ou des violences conjugales. À partir de dix entretiens semi-directifs réalisés auprès de professionnel·les de terrain, bénévoles et salarié·es, les résultats appuient l'importance du lien de confiance, de la coordination interdisciplinaire, de l'écoute et de la temporalité dans les trajectoires de sortie. Ils montrent aussi que nombres de référent·es agissent sans reconnaissance statutaire, sans formation spécifique, et qu'ils sont exposé·es à une charge émotionnelle forte. Les freins identifiés relèvent autant de facteurs individuels (traumatismes, isolement, parentalité) que structurels (logement, santé mentale, statut administratif) et institutionnels (violences administratives, manque de coordination, précarité des dispositifs d'aide). Le mémoire recommande une reconnaissance institutionnelle du rôle de référent·e, un encadrement national du parcours de sortie, et des ressources pérennes pour les associations. Ces leviers semblent indispensables pour garantir un accompagnement digne, global et durable des femmes concernées.

**Mots-clés :** *prostitution, accompagnement social, référent, référent associatif, case management, parcours de sortie, Belgique.*

## ABSTRACT

Prostitution is a major issue of public health, human rights, and social inequality, disproportionately affecting women in situations of precarity, migration, and psychological vulnerability. Belgium has recently expressed the political will to regulate prostitution through new legislative reforms. However, no structured national framework currently supports exit pathways. This responsibility is largely borne by associations with diverse approaches, often facing structural and institutional limitations. This thesis examines the role of associative

caseworkers in supporting women wishing to leave prostitution. It draws on theoretical frameworks such as case management, empowerment, harm reduction, and systemic violence analysis, while integrating models commonly used in the fields of addiction and domestic violence. Based on ten semi-structured interviews conducted with field professionals, both volunteers and salaried staff, the findings highlight the importance of trust, interdisciplinary coordination, active listening, and time-sensitive support in exit trajectories. The results also reveal that many caseworkers operate without formal recognition, lack specific training, and are exposed to significant emotional burden. The barriers identified stem from individual factors (trauma, isolation, parenting), structural conditions (housing, mental health, administrative status), and institutional obstacles (administrative violence, lack of coordination, and the precariousness of support systems). The thesis advocates for institutional recognition of the caseworker role, a national framework for exit support, and sustainable resources for the involved associations. These measures appear essential to ensure dignified, comprehensive, and lasting support for women seeking to exit prostitution.

**Keywords** : *prostitution, social support, caseworker, associative caseworker, case management, exit process, Belgium.*

## **REMERCIEMENTS :**

Je remercie mon promoteur le Professeur MACQ, pour ses conseils avisés, son accompagnement attentif et son expertise précieuse tout au long de ce travail.

J'adresse également mes remerciements à Madame Sherihane BENSEMMANE, qui a accepté d'assurer la co-promotion de ce mémoire et dont le suivi rigoureux, les retours constructifs et la disponibilité ont été essentiels à chaque étape.

Mes remerciements les plus tendres vont à mon époux, Pascal GEORGES, pour sa compréhension, son soutien constant et sa patience, qui m'ont permis de mener ce projet exigeant jusqu'au bout.

Je remercie ma sœur, Taline SEYNUR, pour son attention bienveillante et son soutien précieux. J'adresse également mes remerciements à mon beau-frère, Frédéric DELFOSSE. Le temps qu'ils ont tous deux consacré à garder mon fils m'a permis de m'investir pleinement et sereinement à la rédaction de ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier mes très chères amies, dont la présence et l'écoute m'ont aidée à garder le cap et la motivation dans les moments de doute.

Enfin, je remercie Monsieur l'ancien vice-recteur aux affaires étudiantes, le Professeur HILIGSMANN, pour m'avoir donné la chance de poursuivre ce master, et, sans qui, ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

## LE PLAGIAT

*« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants·e·s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave sanctionnée par l'Université catholique de Louvain. »*

## Table des matières

|                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| INTRODUCTION.....                                                                                         | 1         |
| 1. Partie théorique .....                                                                                 | 4         |
| <b>1.1. Le référent associatif .....</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| 1.1.1. Définition, rôle et compétences .....                                                              | 4         |
| 1.1.2. Différenciation avec d'autres intervenants .....                                                   | 5         |
| <b>1.2. Cadre législatif de la prostitution en Belgique .....</b>                                         | <b>5</b>  |
| 1.2.1. Évolution législative en Belgique .....                                                            | 6         |
| 1.2.1.1. La loi du 13 avril 1995 : Criminalisation de la traite et du proxénétisme.....                   | 6         |
| 1.2.1.2. La réforme du 10 août 2005 : Précision des formes d'exploitation.....                            | 6         |
| 1.2.1.3. La loi du 15 décembre 1980 (modifiée en 2005) : Accès au territoire pour les victimes.....       | 6         |
| 1.2.1.4. La réforme de 2022 : Reconnaissance d'un statut légal.....                                       | 6         |
| 1.2.1.5. La loi du 3 mai 2024 : Encadrement de la contractualisation de l'activité prostitutionnelle..... | 6         |
| <b>1.3. Facteurs de vulnérabilité.....</b>                                                                | <b>7</b>  |
| 1.3.1. Vulnérabilités structurelles : statut migratoire, précarité et origine sociale .....               | 7         |
| 1.3.2. Vulnérabilités contextuelles : violences, stigmatisation et dépendances .....                      | 8         |
| 1.3.3. Vulnérabilités institutionnelles : accès aux soins, réinsertion et logement .....                  | 9         |
| <b>1.4. Approches comparées : addictions et violences conjugales .....</b>                                | <b>10</b> |
| 1.4.1. Addictions : réduction des risques et entretien motivationnel .....                                | 10        |
| 1.4.1.1. Principes d'accompagnement en situation d'addiction.....                                         | 10        |
| 1.4.1.2. Transposition des méthodes à l'accompagnement des femmes en parcours de sortie.....              | 10        |
| 1.4.2. Violences conjugales : dynamique d'emprise et cycle de violence .....                              | 11        |
| 1.4.2.1. Principes d'accompagnement dans les situations de violences conjugales...11                      |           |
| 1.4.2.2. Les formes de violence.....                                                                      | 12        |
| 1.4.2.3. Transposition des méthodes à l'accompagnement des femmes en parcours de sortie.....              | 12        |
| <b>1.5. Vers un accompagnement global et progressif.....</b>                                              | <b>13</b> |
| 1.5.1. Phases de parcours de sortie .....                                                                 | 13        |
| 1.5.1.1. Accueil et évaluation.....                                                                       | 13        |
| 1.5.1.2. Stabilisation.....                                                                               | 13        |
| 1.5.1.3. Soins et empowerment.....                                                                        | 14        |
| 1.5.1.4. Réinsertion.....                                                                                 | 14        |
| 1.5.1.5. Suivi et consolidation.....                                                                      | 14        |

|                                                                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.6. Vers un cadre conceptuel d'accompagnement .....</b>                                                                 | <b>14</b> |
| <b>1.7. Conclusion de la partie théorique .....</b>                                                                         | <b>16</b> |
| <b>2. Partie pratique .....</b>                                                                                             | <b>16</b> |
| <b>2.1. Méthodologie .....</b>                                                                                              | <b>16</b> |
| 2.1.1. Type de mémoire et approche méthodologique .....                                                                     | 16        |
| 2.1.2. Collecte des données .....                                                                                           | 17        |
| 2.1.3. Présentation des associations participantes .....                                                                    | 18        |
| 2.1.3.1. ISALA .....                                                                                                        | 18        |
| 2.1.3.2. Espace P .....                                                                                                     | 19        |
| 2.1.4. Méthode d'analyse des données .....                                                                                  | 19        |
| 2.1.5. Considérations éthiques .....                                                                                        | 20        |
| 2.1.6. Limites et biais possibles .....                                                                                     | 20        |
| 2.1.7. Calendrier prévisionnel .....                                                                                        | 21        |
| <b>2.2. Réflexivité et positionnalité de la chercheuse .....</b>                                                            | <b>21</b> |
| 2.2.1. Identification de ma position sociale (Social Identity Map - Tier 1) .....                                           | 21        |
| 2.2.2. Impact de ma position sur ma recherche (Tier 2 - Effets sur mon regard et mes<br>biais possibles) .....              | 22        |
| 2.2.3. Difficultés et apprentissages dans l'exercice de réflexivité (Tier 3 - Prises de<br>conscience et ajustements) ..... | 23        |
| 2.2.4. Conclusion : Une posture engagée mais réflexive .....                                                                | 23        |
| <b>2.3. Résultats et analyse .....</b>                                                                                      | <b>24</b> |
| 2.3.1. Tableau récapitulatif des personnes interviewées .....                                                               | 24        |
| 2.3.2. Accès au logement .....                                                                                              | 27        |
| 2.3.3. Accès aux droits / obstacles administratifs .....                                                                    | 28        |
| 2.3.4. La parentalité .....                                                                                                 | 29        |
| 2.3.5. Addictions .....                                                                                                     | 30        |
| 2.3.6. La santé mentale .....                                                                                               | 31        |
| 2.3.7. Violences et traumatismes .....                                                                                      | 32        |
| 2.3.8. La confiance .....                                                                                                   | 33        |
| 2.3.9. Posture professionnelle et engagement .....                                                                          | 34        |
| 2.3.10. Travail en réseau – collectif – soutien .....                                                                       | 36        |
| 2.3.11. Formation, supervision et soutien professionnel .....                                                               | 37        |
| 2.3.12. Colère et frustration .....                                                                                         | 37        |
| 2.3.13. Tableau des co-occurrences .....                                                                                    | 38        |
| 2.3.13.1. Observations .....                                                                                                | 40        |



|                                                                                      |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2.3.14. Conclusion générale des résultats .....                                      | 41        |
| <b>2.4. Discussion, analyse et perspectives.....</b>                                 | <b>41</b> |
| 2.4.1. Contexte juridique et limites systémiques .....                               | 41        |
| 2.4.2. Déterminants structurels des parcours de sortie.....                          | 43        |
| 2.4.3. Vulnérabilités croisées : violences, santé mentale et addictions .....        | 44        |
| 2.4.4. La confiance comme condition centrale.....                                    | 46        |
| 2.4.5. Statut des référents, rôle et besoins .....                                   | 46        |
| 2.4.6. Dimensions transversales : parentalité, temporalité, niveaux micro-méso-macro | 49        |
| 2.4.7. Tensions émotionnelles : colère, impuissance et engagement militant.....      | 50        |
| 2.4.8. Modèles connexes et recommandations pratiques .....                           | 51        |
| 2.4.9. Perspectives et conclusion .....                                              | 52        |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                  | 54        |
| ANNEXES 1 : Guide d’entretien .....                                                  | 62        |
| .....                                                                                | 62        |
| ANNEXES 2 : Entretien Intervenant 8 – 05.06 – En visio .....                         | 66        |
| ANNEXES 3 : Codage Entretien 8 .....                                                 | 75        |

## Table des figures et des tableaux

|                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1- Cadre conceptuel de l’accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution. .... | 15 |
| Tableau 1 - Tableau récapitulatif des personnes interviewées.....                                        | 25 |
| Tableau 2 - Tableau des co-occurrences .....                                                             | 39 |

## INTRODUCTION

La prostitution constitue un phénomène mondial aux dimensions complexes, mêlant enjeux de genre, de migration, de précarité et de violence (Mathieu, 2001). Selon le Global Report on Trafficking in Persons de l'UNODC (2023), plus de 50 % des victimes de traite des êtres humains le sont à des fins d'exploitation sexuelle. En Europe, 87 % de ces victimes sont des femmes, dont 27 % sont mineures (UNODC, 2023). L'âge moyen d'entrée dans la prostitution est estimé à 14 ans (European Parliament, 2023).

Les personnes en situations de prostitution sont confrontées à une stigmatisation persistante, à des pressions économiques, à des violences physiques et psychologiques exercées par des réseaux d'exploitation (Monteil, 2020 ; Sexologies, 2020). Leur situation de vulnérabilité se manifeste par des problèmes de santé souvent méconnus, à l'isolement social et aux addictions, ainsi qu'à un accès limité aux soins et aux dispositifs de réinsertion (HAS, 2016 ; CASW, 2019).

À l'échelle internationale, plusieurs pays ont mis en œuvre des dispositifs structurés pour accompagner les personnes en situation de prostitution, notamment lorsqu'elles souhaitent sortir de ce système. Ces approches ont en commun une volonté d'encadrer la sortie dans une perspective de santé publique, de prévention des violences et de réinsertion sociale (HAS, 2022).

En Suède, par exemple, le modèle nordique criminalise l'achat de services sexuels tout en dépenalisant les personnes prostituées. L'objectif est de réduire la demande et de proposer des alternatives concrètes aux personnes souhaitant quitter la prostitution. Toutefois, ce modèle a aussi été critiqué pour les effets d'invisibilisation et de précarisation qu'il peut entraîner (Dodillet & Östergren, 2011 ; Mouvement du Nid, 2016).

En France, la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 a instauré un parcours de sortie de la prostitution, accessible dans chaque département. Il combine accompagnement social, aide financière, soutien psychologique et appui juridique. Ce dispositif repose sur une reconnaissance institutionnelle claire des parcours de sortie et de la vulnérabilité des personnes concernées (Loi n° 2016-444, 2016 ; MIPROF, 2022 ; Mathieu, 2001).

La population des femmes en situation de prostitution en Belgique est caractérisée par une grande diversité d'origines géographiques (Europe de l'Est, Afrique subsaharienne, Amérique latine, Asie du Sud-Est (Médecins du Monde, 2018 ; UNODC, 2023). Cela renforce les défis liés aux barrières linguistiques, aux statuts migratoires précaires et aux obstacles administratifs (Monteil, 2020).

En Belgique, les dernières données disponibles remontent à 2015. À cette date, la police estimait que 23 000 à 26 000 personnes exerçaient la prostitution, dont 4 000 à 5 000 à Bruxelles, principalement originaires de Bulgarie. L'UNODC (2023) classe la Belgique parmi les principales destinations européennes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, avec environ 85 % des victimes concernées.

La prostitution y a récemment fait l'objet de plusieurs réformes législatives. La réforme de 2022 a notamment supprimé l'infraction de racolage du Code pénal, distingué les personnes majeures des mineurs, et reconnu la notion de vulnérabilité dans l'exercice de la prostitution (Moniteur belge, Loi du 30 mars 2022). La loi du 3 mai 2024 est venue encadrer cette réforme en modifiant le code du travail. Elle instaure des contrats salariés de six mois renouvelables, conclus avec un employeur agréé. Elle garantit certains droits (refus, rupture sans sanction, installation de matériel d'alerte) et interdit la mise à disposition à un tiers (Moniteur belge, Loi du 3 mai 2024).

Toutefois, contrairement à la France, la Belgique ne dispose pas actuellement d'un dispositif national structuré de parcours de sortie de la prostitution. L'accompagnement reste largement porté par le secteur associatif (FDSS, 2022).

Trois structures sont officiellement mandatées par l'État pour accueillir et soutenir les victimes de traite des êtres humains (Pag-Asa, s.d. ; EMN Belgium, 2022). Il s'agit de Pag-Asa à Bruxelles, Payoke à Anvers, et Surya à Liège. Leur mission inclut l'hébergement sécurisé, l'accompagnement psychosocial, l'aide juridique et la régularisation du séjour. Cela uniquement pour les personnes identifiées comme victimes de traite (Fedasil, s.d.).

À côté de ces dispositifs, d'autres associations interviennent auprès des femmes en situation de prostitution, sans toujours disposer de mandat officiel, mais avec un rôle égal dans

la continuité du lien, l'accès aux soins, l'hébergement ou le soutien psychologique (Isala ASBL, s.d. ; Sawa ASBL, s.d. ; Fondation Roi Baudouin, 2023).

Certaines structures, comme Isala à Bruxelles ou Sawa ASBL en Wallonie interviennent sur le terrain par le biais de maraudes, de permanences, de soutien individuel ou de projets collectifs (Isala ASBL, s.d. ; Sawa ASBL, s.d.). Cherut, à Anvers, propose un programme nommé « Turning Point », incluant hébergement, soins médicaux et accompagnement psychologique (Fondation Roi Baudouin, 2023). Ces associations s'appuient sur une grande diversité de statuts, combinant travail salarié et engagement bénévole (Amical du Nid, 2021).

Au sein de ces structures, la figure du ou de la référent·e associatif·ve apparaît comme un pivot central du parcours d'accompagnement (Amicale du Nid, 2018 ; Corrigan, 2004). Il ou elle en assure notamment la coordination entre les services et l'adaptation de l'accompagnement aux besoins spécifiques de la personne.

Ce rôle est central dans l'accompagnement des femmes en situation de prostitution car il permet de relier les personnes accompagnées aux dispositifs existants, et constitue un allié dans la reconstruction de soi (Corrigan, 2004 ; Amicale du Nid, 2023).

Dans ce contexte, ce mémoire cherche à mieux comprendre comment les référent·es associatif·ves soutiennent les femmes dans leur parcours de sortie de la prostitution, et en quoi leur accompagnement peut réellement aider à dépasser les obstacles rencontrés. Quels sont leurs leviers, leurs limites ?

L'objectif de ce mémoire est aussi de réfléchir à la manière dont cette fonction pourrait être renforcée et mieux structurée, afin d'améliorer les pratiques de terrain et de répondre plus justement aux besoins des personnes concernées.

La question centrale peut ainsi être formulée comme suit : Dans quelle mesure la fonction de référent·e associatif·ve, contribue-t-elle à lever les obstacles rencontrés par les femmes en parcours de sortie, et comment optimiser sa pratique ?

Pour répondre à cette question, cette partie théorique pose les bases nécessaires pour comprendre les enjeux de l'accompagnement des femmes en situation de prostitution. Elle

s'ouvre sur une présentation du rôle du ou de la référent·e associatif·ve. Le cadre législatif belge est ensuite abordé. La troisième section revient sur les vulnérabilités spécifiques rencontrées par les femmes concernées, en croisant des dimensions personnelles, structurelles et institutionnelles. Dans un quatrième temps, des comparaisons sont établies avec les dispositifs d'accompagnement développés dans les champs des addictions et des violences conjugales. Enfin, les deux dernières sections proposent une réflexion sur les conditions d'un accompagnement global, progressif et adapté, en s'appuyant sur différents apports théoriques (Corrigan, 2004 ; Amicale du Nid, 2018 ; Tison, 2006 ; Rhodes, 2009).

## 1. Partie théorique

### 1.1. Le référent associatif

#### 1.1.1. Définition, rôle et compétences

Dans son sens courant, le ou la référent·e désigne une personne ressource, un point d'appui ou de contact au sein d'une organisation, chargée d'orienter, d'accompagner ou d'encadrer un individu dans un cadre donné (Larousse, 2024 ; Le Robert, 2024).

Le rôle du référent associatif peut être analysé plus en profondeur à travers le prisme du *case management* et de la relation d'aide (Corrigan, 2004). Selon Corrigan (2004), ce modèle permet de garantir la continuité des soins et de réduire les effets de stigmatisation. C'est un modèle intégré permettant d'articuler des interventions à plusieurs niveaux : administratif, social, psychologique et parfois juridique (Corrigan, 2004 ; Rogers, 1961). Le référent est de ce fait un acteur-pivot, un « passeur » (Corrigan, 2004)

Sa posture est fondée sur l'écoute active et le respect de la dignité humaine (Rogers, 1961 ; Amicale du Nid, 2018). Des outils et protocoles encadrent cette posture du pour garantir un accompagnement éthique et respectueux (Amicale du Nid, 2018).

Cette méthode d'accompagnement global est considérée comme particulièrement adaptée pour répondre à des situations de vulnérabilités multiples et imbriquées, telles que celles rencontrées par les femmes en situation de prostitution (Amicale du Nid, 2018).

Pour exercer cette fonction, les référent·es doivent mobiliser un ensemble de compétences spécifiques. Ces dernières incluent (Amicale du Nid, 2018) :

- La gestion des traumatismes : savoir accompagner des personnes ayant vécu des violences physiques ou psychologiques.
- La médiation interculturelle : souvent nécessaire pour accompagner des femmes issues de milieux divers.
- La connaissance du cadre législatif : ils doivent avoir connaissance des lois sur la prostitution et la traite des êtres humains.
- La gestion administrative : ils sont amenés à traiter les dossiers personnels des femmes accompagnées.

### 1.1.2. Différenciation avec d'autres intervenants

Le ou la référent·e associatif·ve se distingue d'autres intervenant·es sociaux·ales par la spécificité de ce rôle d'acteur-pivot, tel que décrit par Corrigan (2004). Contrairement à d'autres acteurs du social/santé, qui agissent souvent dans un champ délimité (emploi, logement, etc.), le ou la référent·e accompagne de manière holistique et transversale, en coordonnant différentes dimensions de la vie de la personne (Barker, 2003 ; NASW, 2008).

Il ou elle s'inscrit également dans une temporalité longue, assurant un suivi durable et continu, là où d'autres interventions sont souvent brèves ou fragmentées (Damhuis & Maisin, 2022). La posture du référent repose par ailleurs sur une relation de confiance, dans un cadre souvent moins formel ou institutionnel, ce qui permet une plus grande flexibilité mais aussi une reconnaissance statutaire plus faible (Amicale du Nid, 2018).

## 1.2. Cadre législatif de la prostitution en Belgique

Le rôle du référent associatif s'inscrit dans un cadre légal qui structure les modalités d'intervention et les droits des personnes accompagnées. Avant d'explorer les vulnérabilités individuelles, il est essentiel de situer ce rôle dans le contexte législatif belge relatif à la prostitution.

### 1.2.1. Évolution législative en Belgique

La Belgique a connu une évolution de son cadre législatif concernant la prostitution et la lutte contre la traite des êtres humains. Cette évolution repose sur une approche duale : dépenaliser la prostitution tout en criminalisant la traite et partiellement le proxénétisme. Cela dans une perspective de protection des personnes prostituées.

#### 1.2.1.1. La loi du 13 avril 1995 : Criminalisation de la traite et du proxénétisme

La loi du 13 avril 1995 modifie le Code pénal belge en introduisant des dispositions spécifiques relatives à la traite des êtres humains et au proxénétisme. Elle criminalise explicitement la traite des êtres humains ainsi que certaines formes de proxénétisme, à l'exception du proxénétisme immobilier. Cette loi prévoit des sanctions à l'encontre des personnes qui facilitent ou tirent profit de la prostitution d'autrui, sans criminaliser la personne exerçant elle-même la prostitution (Loi du 13 avril 1995, Moniteur belge, 25 avril 1995). À noter que la loi aborde le proxénétisme en parlant d'un « profit anormal » sans en définir le sens.

#### 1.2.1.2. La réforme du 10 août 2005 : Précision des formes d'exploitation

La loi de 2005 élargit les définitions juridiques des formes d'exploitation, sexuelles, économiques ou liées à d'autres violences, et renforce les outils légaux pour protéger les victimes. Elle a pour objectif de faciliter leur identification et leur accompagnement, tout en renforçant les moyens d'action des structures de soutien.

#### 1.2.1.3. La loi du 15 décembre 1980 (modifiée en 2005) : Accès au territoire pour les victimes

Cette loi encadre l'octroi de titres de séjour temporaires pour les victimes de traite reconnues et collaborant avec les autorités. Elle propose une forme de protection en échange de leur participation aux enquêtes contre les réseaux criminels.

#### 1.2.1.4. La réforme de 2022 : Reconnaissance d'un statut légal

Voir Introduction page 2.

#### 1.2.1.5. La loi du 3 mai 2024 : Encadrement de la contractualisation de l'activité prostitutionnelle

Voir Introduction page 2.

### 1.3. Facteurs de vulnérabilité

Cette partie explore les principales vulnérabilités rencontrées par les femmes en situation de prostitution, en les analysant à travers le prisme des déterminants sociaux de la santé.

Les déterminants sociaux de la santé désignent, selon l'Organisation mondiale de la santé, « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie » (World Health Organization, 2008). Ces déterminants, tels que le statut migratoire, l'accès au logement, aux soins, aux droits sociaux et aux ressources économiques, influencent profondément les trajectoires de santé et de vie des femmes en situation de prostitution.

Ils se manifestent ici sous trois formes : structurelles (précarité, migration, législation), contextuelles (violences, stigmatisation, dépendance), et institutionnelles (accès aux droits, aux soins, à l'hébergement).

#### 1.3.1. Vulnérabilités structurelles : statut migratoire, précarité et origine sociale

Comme exposé dans introduction (Page 1), les chiffres illustrent une surreprésentation marquée des femmes, des filles et des personnes migrantes parmi les personnes concernées (UNODC, 2023 ; European Parliament, 2023, Mathieu, 2001)

Les femmes migrantes, par leur statut administratif précaire, ont un accès limité aux soins de santé, ce qui augmente leur vulnérabilité face aux infections sexuellement transmissibles ou à d'autres problématiques de santé (Monteil, 2020). En France, par exemple, certaines études montrent que les femmes chinoises prostituées à Paris ne bénéficient que rarement de dépistage VIH ou de suivi gynécologique (HAS, 2016). De plus, certaines études rapportent une pression accrue des clients pour des rapports non protégés, ce qui accroît les risques pour les femmes (CASW, 2019 ; Krüsi et al., 2016) et ainsi leur précarité sanitaire.

Ces femmes font également face à une précarité économique et sociale profonde, nécessitant souvent une reconstruction matérielle et psychique après des expériences de violence ou d'exploitation (Corrigan, 2004).



### 1.3.2. Vulnérabilités contextuelles : violences, stigmatisation et dépendances

Les débuts précoces dans le système prostitutionnel (European Parliament, 2023), contribuent à expliquer la faible connaissance des droits, des risques sanitaires, et l'absence de réseau de soutien que l'on retrouve chez nombre de femmes en situation de prostitution, notamment celles exerçant de manière occasionnelle (CASW, 2019 ; HAS, 2016).

Un facteur aggravant de la vulnérabilité est la consommation de substances psychoactives. L'usage de drogues injectables comme l'héroïne ou le crack expose les femmes à des risques élevés d'infections (VIH, hépatite C, abcès, septicémies) (HAS, 2016) et complexifie leur rapport à la négociation de rapports protégés, en raison du besoin impérieux de financer leur dépendance (HAS, 2016 ; Monteil, 2020).

L'isolement social constitue une caractéristique récurrente des femmes en situation de prostitution (Monteil, 2020). Il concerne particulièrement les femmes migrantes ou celles sous l'influence de proxénètes. Le manque de réseau de soutien affecte leur capacité à sortir du système prostitutionnel ou à accéder aux dispositifs d'accompagnement (Monteil, 2020).

Les soutiens familiaux, communautaires ou amicaux jouent un rôle dans la sortie de la prostitution. La présence de liens protecteurs permettrait de mieux faire face aux obstacles psychologiques, économiques et sociaux (CASW, 2019).

Par ailleurs, une proportion significative des personnes en situation de prostitution est exposée à des violences physiques ou psychologiques, les fragilisant davantage (Centre Européen de Suivi de la Prostitution, 2018 ; Sexologies, 2020). Environ 75 % d'entre elles, à l'échelle européenne, subissent ce type de violences, ce qui a des conséquences graves sur leur santé mentale et physique (Sexologies, 2020 ; CESP, 2018). En conséquence, les femmes en situation de prostitution présentent des problématiques de santé complexes (Farley et al., 2018 ; Trinquart, 2002 ; Salmona, 2019 ; Sexologies, 2020).

Malgré la réforme de 2022, des barrières importantes subsistent (traumatismes, dépendances, isolement) et entravent les parcours de sortie (Lanctôt et al., 2017 ; Benoit et Millar, 2010).

Les femmes victimes de réseaux de traite sont particulièrement exposées à des violences extrêmes : abus sexuels répétés, coups, menaces, manipulations mentales. Ces violences entraînent des troubles sévères tels que l'anxiété, la dépression ou les idées suicidaires (HAS, 2016).

Les conséquences physiques incluent, des infections sexuellement transmissibles, des complications gynécologiques, des douleurs chroniques et diverses blessures. Sur le plan psychique, ces violences sont aussi à l'origine de dissociation du, entre autres à des troubles de stress post-traumatique (Farley et al., 2018 ; Trinquart, 2002). La combinaison de ces violences avec la stigmatisation et la précarité contribue à maintenir les femmes dans un système prostitutionnel (Lanctôt et al., 2017).

### 1.3.3. Vulnérabilités institutionnelles : accès aux soins, réinsertion et logement

Le manque d'accès aux services de santé et aux structures de réinsertion constitue un frein majeur à la sortie de la prostitution (HAS, 2016). Certaines femmes migrantes, notamment en situation irrégulière, n'ont pas accès aux soins universels et sont ainsi exposées à des pathologies non traitées (HAS, 2016). Par exemple, 45 % des femmes chinoises prostituées à Paris n'ont jamais effectué de dépistage VIH, illustrant la méconnaissance ou le scepticisme envers des structures de santé existantes (HAS, 2016).

L'instabilité économique des personnes en situation de prostitution limite leur capacité à imposer des conditions de sécurité, notamment l'usage du préservatif, les exposant ainsi à un risque élevé d'infections sexuellement transmissibles. Cela, pour satisfaire des besoins de base comme le logement, la nourriture ou l'accès aux soins (CASW, 2019). La création de logements de transition ou de structures d'accueil pourrait contribuer à réduire les risques sanitaires (CASW, 2019) car un logement stable et accessible constitue un levier important pour améliorer les conditions de vie et de santé des femmes prostituées (Amical du Nid, 2018).

La dépendance financière rend les démarches de réinsertion d'autant plus ardues (Sexologies, 2020). La stigmatisation, la peur des institutions ou des autorités, ainsi que le manque d'information et les barrières linguistiques, participent également à cette problématique (Monteil, 2020).

## 1.4. Approches comparées : addictions et violences conjugales

### 1.4.1. Addictions : réduction des risques et entretien motivationnel

#### 1.4.1.1. Principes d'accompagnement en situation d'addiction

La création du lien de confiance est l'un des principes majeurs de l'accompagnement de la personne en situation de toxicomanie (Tison, 2006). Cela afin qu'elle puisse se confier sans craindre d'être jugée. Elle trouve ainsi un environnement sécurisé pour aborder ses comportements et ses traumatismes (Tison, 2006).

Un autre pilier de l'accompagnement est l'approche de réduction des risques, à l'instar des salles de consommation à moindre risque. Ces structures offrent un environnement sécurisé où les usagers peuvent consommer sous supervision médicale, tout en ayant un point d'entrée vers un réseau de soins (Rhodes, 2009). Ces dispositifs permettent une mise en lien progressive avec des ressources de réinsertion, même si la dépendance persiste (Bensaude & Héran, 2006 ; ASBL Transit, s.d).

L'accompagnement des personnes en situation de toxicomanie repose aussi sur les entretiens motivationnels, qui s'appuient sur des principes d'autodétermination et d'écoute empathique. L'objectif est de soutenir la motivation intrinsèque au changement, en clarifiant les objectifs de la personne et en respectant son ambivalence (Tremblay & Simoneau, 2010). Ce cadre pourrait être pertinent pour accompagner les femmes en sortie de prostitution (Tison, 2021)

#### 1.4.1.2. Transposition des méthodes à l'accompagnement des femmes en parcours de sortie

Les besoins d'accompagnement des femmes en parcours de sortie présentent des points communs avec ceux des personnes en situation de dépendance : établissement de la relation de confiance, nécessité d'un environnement sécurisé, de respect du rythme individuel et d'un soutien dans la durée (Tison, 2006).

Les dispositifs inspirés des salles de consommation à moindre risque pourraient être adaptés pour proposer aux femmes un lieu sécurisant d'accueil, même sans volonté immédiate de quitter la prostitution (Rhodes, 2009 ; Bensaude & Héran, 2006 ; Amicale du Nid, 2018).

Les programmes de réduction des risques, comme les consultations mobiles de santé, offrent des alternatives de soins adaptées pour les professionnels·les de terrain, bien qu'elles restent insuffisantes en raison de la méfiance institutionnelle et du manque de ressources (Deering et al., 2011).

Le processus de sortie, tout comme celui de désintoxication, peut inclure des phases de rechute. Une approche souple et continue permet de tenir compte de ces fluctuations, selon un modèle d'attrition progressive (Vavassori, Harrati & Favard, 2003).

Le recours à l'entretien motivationnel, qui favorise la prise de conscience progressive et l'autodétermination, constitue également une piste d'adaptation pertinente (Tremblay & Simoneau, 2010 ; Tison, 2021).

Enfin, les modèles d'empowerment (Prochaska & DiClemente, 1983 ; Cloud & Granfield, 2008) mettent en avant l'importance de renforcer l'autonomie et la capacité d'agir. Ils proposent un cadre général sur le changement et le rétablissement, mobilisable ensuite par d'autres secteurs.

#### 1.4.2. Violences conjugales : dynamique d'emprise et cycle de violence

##### 1.4.2.1. Principes d'accompagnement dans les situations de violences conjugales

Dans les situations de violences conjugales, l'accompagnement repose sur les principes de l'approche informée par les traumatismes (Wilson, Fauci & Goodman, 2015). Cette approche vise à minimiser la re-traumatisation en créant un cadre relationnel sûr et respectueux.

Elle inclut une posture non jugeante, la confidentialité, l'écoute empathique, ainsi que la reconnaissance des réactions de survie comme des stratégies d'adaptation (Wilson et al., 2015). Le respect du rythme de la personne, la restauration de son pouvoir d'agir, et la prise en compte de ses identités sociales et culturelles sont également centraux (Wilson et al., 2015).

Ces principes guident les pratiques des structures d'accompagnement, notamment par la création d'un environnement sécurisant, la transparence des règles, la co-construction des parcours, et la valorisation des forces individuelles (Wilson et al., 2015).

#### 1.4.2.2. Les formes de violence

Diverses formes de violences sont à distinguer :

- Les violences physiques : Elles visent à exercer une domination directe sur le corps de la victime (Duché, 2024), et sont souvent combinées à d'autres formes de contrôle (Dequiré, 2015 ; Laouénan, 2018).
- Les violences psychologiques : Elles incluent humiliations, insultes, menaces et isolement, affectant l'estime de soi et la perception de la réalité (Guerreiro et al., 2020 ; Dequiré, 2015).
- Les violences sexuelles : Le viol conjugal et les actes sexuels forcés constituent un moyen de contrôle total, souvent invisibilisé juridiquement ou socialement (Laouénan, 2018 ; Duché, 2024).
- Les violences économiques : Elles maintiennent la dépendance de la victime par le contrôle de ses ressources financières, du logement ou du droit au travail (Duché, 2024 ; Laouénan, 2018).

Le cycle de la violence (tension – crise – lune de miel) renforce la dépendance émotionnelle et la difficulté à rompre le lien (Dequiré, 2015).

#### 1.4.2.3. Transposition des méthodes à l'accompagnement des femmes en parcours de sortie

Tout comme le système prostitutionnel, les violences conjugales se caractérisent par une dynamique d'abus inscrite dans des rapports de domination, associant violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles (UN Women, 2011). Elles s'inscrivent dans une structure sociale patriarcale qui banalise la violence faite aux femmes (Dequiré, 2015 ; UN Women, 2011).

Les mécanismes de contrôle dans les violences conjugales et la prostitution forcée sont comparables : domination affective, économique et physique (Laouénan, 2018 ; Duché, 2024). Des recherches montrent que la dépendance, les violences et la manipulation psychologique, comme les menaces, l'isolement ou le mensonge, maintiennent la victime sous emprise et

l'enferment dans un état de soumission et d'aliénation freinant l'autonomie et la capacité de partir (Duché, 2024 ; Miller et al., 2017 ; UNODC, 2020). Les croyances implicites, utilisées par les agresseurs ou proxénètes, permettent de justifier leurs actes (Duché, 2024).

Les conséquences psychologiques sont semblables : anxiété, dépression, troubles de stress post-traumatiques, perte d'estime de soi et dissociation (Dequiré, 2015 ; Yount et al., 2023 ; Laouénan, 2018). Dans les deux contextes, la peur du jugement ou de la marginalisation empêche les victimes de dénoncer les violences (UN Women, 2011).

Les réponses pluridisciplinaires aux violences conjugales et à la prostitution sont alors similaires : prévention, protection, accompagnement social, juridique et psychologique. Le programme CONVERGE illustre l'importance de former les acteurs à des réponses intégrées pour prévenir et traiter les violences basées sur le genre (Yount et al., 2023).

## 1.5. Vers un accompagnement global et progressif

### 1.5.1. Phases de parcours de sortie

À partir des éléments présentés dans les sections précédentes (Points 1.1 à 1.4), il est possible de formaliser un parcours d'accompagnement en cinq grandes étapes. Ces phases, bien que non linéaires, permettent de structurer les besoins, obstacles et leviers identifiés dans la littérature. Elles croisent les modèles relatifs aux addictions, de lutte contre les violences conjugales et du case management.

#### 1.5.1.1. Accueil et évaluation

Cette phase d'accueil s'inscrit dans une logique de premier contact sans injonction au changement, inspirée des principes de la réduction des risques décrits en point 1.4.1.2. Il s'agit d'établir un premier lien de confiance, sans injonction au changement.

#### 1.5.1.2. Stabilisation

Cette phase inclut la mise à l'abri, l'accès à un logement, aux soins de première nécessité, à un soutien alimentaire ou sanitaire (Point 1.3.). L'objectif est de réduire les urgences vitales, pour permettre une stabilisation physique et émotionnelle. Un logement stable constitue un levier crucial pour améliorer la santé des femmes prostituées (CASW, 2019).

#### 1.5.1.3. Soins et empowerment

Cette étape mobilise les modèles d'empowerment et d'entretien motivationnel (Point 1.4.1.2.), en tenant compte des ambivalences et des freins au changement. Elle s'inscrit dans une dynamique de soutien à l'autodétermination et à la reconstruction psychique, en réponse aux impacts des violences évoquées en point 1.3.2 et 1.4.2.

Une fois un certain niveau de sécurité atteint, l'accompagnement s'oriente vers des soins psychologiques, un suivi médical, et le renforcement de l'autonomie (Prochaska & DiClemente, 1983 ; Cloud & Granfield, 2008). Le recours à des entretiens motivationnels permet d'aborder les ambivalences et de soutenir la motivation au changement (Tremblay & Simoneau, 2010 ; Tison, 2021).

#### 1.5.1.4. Réinsertion

Cette phase mobilise directement les fonctions de coordination du référent associatif (Point 1.1.), et répond aux enjeux structurels (Point 1.3.1.). Le rôle du référent associatif est ici central pour accorder les démarches juridiques, administratives, sanitaires et sociales (Corrigan, 2004 ; Amicale du Nid, 2018).

#### 1.5.1.5. Suivi et consolidation

Comme l'indiquent les modèles de case management (Vavassori, Harrati & Favard, 2003 ; Corrigan, 2004 ; Point. 1.1.1.), le maintien du lien dans la durée est essentiel pour prévenir les ruptures de parcours. Cette approche permet de soutenir la personne même en cas de rechute, en cohérence avec les dynamiques observées dans les parcours de sortie d'addiction (1.4.2.) ou de violences conjugales (1.4.1.).

### 1.6. Vers un cadre conceptuel d'accompagnement

À l'issue de cette revue de la littérature, il apparaît pertinent de formaliser un cadre conceptuel resituant le ou la référent·e associatif·ve dans le parcours de sortie du système prostitutionnel.

Le schéma suivant permet ainsi de visualiser l'agencement des dimensions explorées autour de la pratique professionnelle du référent, et de situer les enjeux majeurs qui structurent l'action

associative. Ce cadre servira de grille d'analyse pour la lecture des entretiens menés dans le cadre de cette recherche.

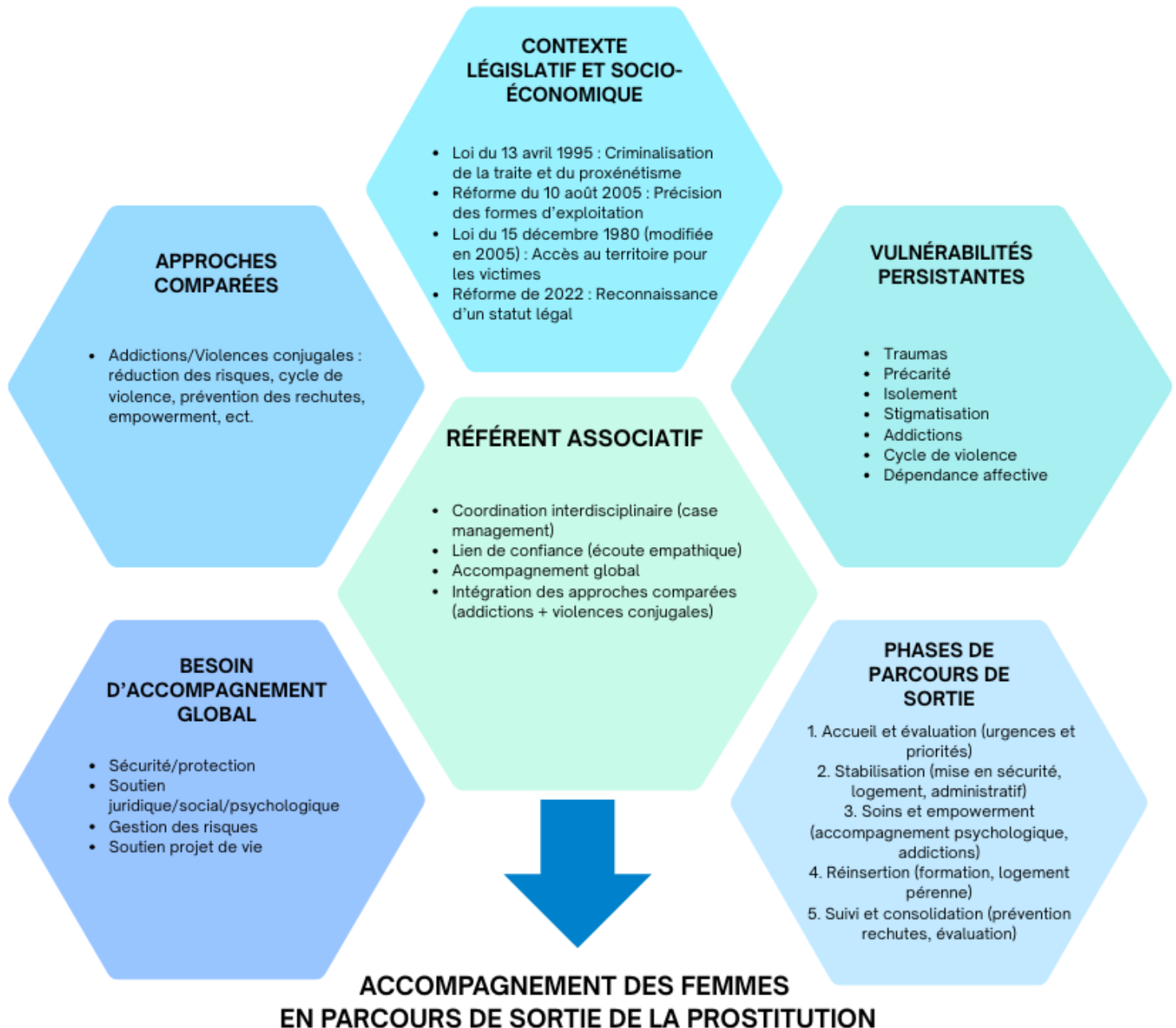


Figure 1- Cadre conceptuel de l'accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution.



## 1.7. Conclusion de la partie théorique

La revue de la littérature a permis d'éclairer les multiples dimensions du phénomène prostitutionnel ainsi que les spécificités de l'accompagnement proposé aux femmes en parcours de sortie. Elle a souligné la diversité des vulnérabilités rencontrées, structurelles, contextuelles et institutionnelles, ainsi que les limites des dispositifs existants en Belgique.

Dans ce contexte, la fonction de référent·e associatif·ve se distingue par son rôle transversal. Il assure à la fois la continuité du lien, la coordination interservices et un accompagnement individualisé. Les apports issus des champs des addictions et des violences conjugales apportent des éléments conceptuels utiles. Ils permettent de penser l'accompagnement dans une logique de parcours, fondée sur la progressivité, la sécurité et le respect du rythme de la personne.

Cette base théorique servira de cadre d'analyse pour l'étude empirique à venir qui sera centrée sur la manière dont les référent·es associatif·ves mettent en œuvre leur pratique quotidienne, et sur les leviers ou obstacles qu'ils et elles rencontrent dans l'accompagnement des femmes en sortie de prostitution.

## 2. Partie pratique

### 2.1. Méthodologie

Cette méthodologie s'appuie sur les éléments développés dans la revue de la littérature présentée en première partie.

#### 2.1.1. Type de mémoire et approche méthodologique

Ce mémoire est un mémoire-recherche qui interroge et analyse les pratiques des associations qui accompagnent les femmes dans leur parcours de sortie de la prostitution. L'objectif est d'explorer la fonction de référent associatif, et de proposer des pistes d'amélioration.

La méthodologie qualitative a été retenue afin de permettre une bonne compréhension des dynamiques relationnelles, des défis et des pratiques associatives.

### 2.1.2. Collecte des données

#### 2.1.2.1. Recrutement des intervenants et choix des associations contactées

Le recrutement s'est déroulé en deux étapes. Une première prise de contact a eu lieu en mars, par e-mail, auprès de plusieurs associations impliquées dans l'accompagnement des personnes en situation de prostitution : PAG-ASA, Sawa, Isala, Espace P et I.Care. À ce stade, seule Isala a répondu.

En avril, j'ai repris contact avec ces mêmes structures par téléphone, ce qui a permis d'avoir un échange plus direct. Un e-mail de suivi a été envoyé à chacune dans la foulée. Seule l'association Espace P a accepté de participer. Sawa a répondu un peu plus tard, mais leur retour est arrivé alors que le terrain était déjà clôturé. C'est à la suite de ces échanges que les premiers rendez-vous ont pu être fixés.

Le choix des associations visait à croiser des structures différentes : certaines composées majoritairement de salariées, d'autres fonctionnant surtout avec des bénévoles. Certaines ayant un positionnement abolitionniste et d'autres réglementariste. Cela me permettait d'explorer si ces différences pouvaient influencer la qualité de l'accompagnement, au-delà de leur engagement commun auprès des femmes en situation de prostitution.

Par ailleurs, ces associations interviennent à différents niveaux (maraudes, accompagnement psychologique, social ou juridique) ce qui enrichit la recherche en offrant une diversité de pratiques et de points de vue.

#### 2.1.2.2. Entretiens semi-directifs

La collecte de données repose sur la réalisation de 10 entretiens semi-directifs menés auprès :

- De référents associatifs, bénévoles et salariés impliqués dans l'accompagnement des femmes souhaitant quitter la prostitution.
- De coordinateurs supervisant et organisant ces accompagnements.

Ces entretiens ont pour objectif :

- D'analyser le rôle du référent associatif, ses responsabilités et ses limites.
- De comprendre les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des femmes.

- D'identifier des pratiques efficaces et reproductibles.
- D'évaluer la nécessité d'une formation spécifique pour ces référents.

Un guide d'entretien a été élaboré afin de garantir une cohérence dans les données recueillies, tout en laissant la liberté aux participant·es d'exprimer leur vécu et leur perception du rôle de référent (Annexe 1.). Ce guide est accompagné d'un exemple d'entretiens réalisé ainsi que du codage qui s'y rapporte afin d'illustrer concrètement la méthodologie employée (Annexe 2. ; Annexe 3.).

Pour contextualiser les entretiens menés, un tableau synthétique présentant les caractéristiques des personnes interviewées a été élaboré (Tableau 1.).

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés en présentiel et à distance (Microsoft Teams), entre le 8 avril et le 27 mai 2025. Chaque entretien a été enregistré afin d'en faciliter la retranscription. La retranscription a été réalisée avec le logiciel SmartScribe®. Une fois les entretiens retranscrits, ceux-ci ont été détruits.

### 2.1.3. Présentation des associations participantes

#### 2.1.3.1. Isala

ISALA est une association sans but lucratif basée à Bruxelles et fondée en 2013 par un groupe de citoyens engagés. Son siège social se situe rue du grand Hospice, 7 à 1000 Bruxelles. L'association se consacre à soutenir les personnes en situation de prostitution, en particulier les femmes, et milite pour l'égalité des sexes. Elle adopte une approche abolitionniste. Celle-ci vise à éliminer du système la prostitution, qu'elle considère comme une forme d'exploitation et de violence faite aux femmes. Les actions d'ISALA incluent des interventions sur le terrain pour rencontrer et aider les personnes prostituées, des programmes de formation, des campagnes de sensibilisation du public et des actions politiques pour promouvoir des politiques publiques en faveur des droits des femmes. L'association collabore également avec des organisations internationales partageant les mêmes valeurs pour renforcer son impact (Isala, 2023). L'association compte deux personnes salariées et plus de 50 bénévoles.

### 2.1.3.2. Espace P

ESPACE P est une association belge qui accompagne « les travailleuses et travailleurs du sexe ». Elle offre des services gratuits et anonymes tels que l'accompagnement administratif, social et juridique, le soutien psychologique, des consultations médicales, des dépistages d'IST, des vaccinations, ainsi que la distribution de matériel de prévention.

L'association dispose d'une antenne à Bruxelles, située Rue des Plantes 116, 1030 Schaerbeek, à proximité de la Rue d'Aerschot, un quartier où se concentre une importante activité prostitutionnelle.

Espace P adopte une approche réglementariste en matière de prostitution. Cela signifie que l'association considère la prostitution comme une activité professionnelle légitime, méritant reconnaissance et encadrement légal, tout en luttant contre l'exploitation et la précarité.

L'association milite pour que les travailleuses et travailleurs du sexe soient reconnus comme des citoyens·ne·s à part entière, avec des droits sociaux équivalents à ceux des autres professions : accès à la sécurité sociale, à la retraite, au chômage, etc.

Cette position se distingue de l'abolitionnisme, qui vise à éradiquer la prostitution, et du prohibitionnisme, qui la criminalise.

### 2.1.4. Méthode d'analyse des données

Les données recueillies seront traitées selon une approche d'analyse thématique, permettant d'identifier des tendances et des schémas récurrents à partir des discours des participants. L'analyse suit une approche hybride, à la fois déductive et inductive. Un codebook initial a été élaboré à partir du cadre théorique, mais il reste ouvert et peut évoluer en fonction des données recueillies lors des entretiens.

L'analyse suivra plusieurs étapes :

- Codage des entretiens pour identifier les thématiques majeures.
- Mise en relation des résultats avec les concepts issus de la littérature scientifique.
- Élaboration de pistes de recommandations pour une meilleure définition et formation des référents associatifs.

### 2.1.5. Considérations éthiques

Compte tenu de la sensibilité du sujet, plusieurs précautions éthiques seront mises en place :

- **Consentement éclairé** : Les participants seront informés des objectifs de l'étude et donneront leur consentement oral à l'enregistrement et à l'utilisation de leur témoignage.
- **Anonymisation des données** : Les noms des participants et des associations ne seront pas mentionnés afin de garantir leur confidentialité. Les participants seront désignés comme suit : Intervenant 1, Intervenant, 2, etc. Leurs prénoms seront remplacés par X. Les personnes autres citées sont Z. Le nom de l'association dans laquelle ils travaillent ou sont actifs sera désignée par Y. Ainsi il ne sera pas possible d'identifier dans quelle association les intervenant sont actifs.
- **Respect du bien-être des participants** : Compte tenu de la charge émotionnelle du sujet, les entretiens seront menés dans un cadre bienveillant, avec la possibilité pour les participants de se retirer à tout moment.
- **Pas de témoignages directs de femmes en situation de prostitution** : Pour des raisons éthiques et méthodologiques, ce mémoire se concentre sur les référents associatifs. Travailler directement avec des femmes en parcours de sortie aurait nécessité un cadre de supervision spécifique et un protocole d'accompagnement psychologique.

### 2.1.6. Limites et biais possibles

- **Biais liés à mon engagement personnel** : En tant que militante abolitionniste, ma perception du sujet est influencée par mes convictions. Pour limiter ce biais, j'adopterai une posture réflexive et prendrai en compte différentes perspectives, notamment celles des associations aux approches divergentes (Point 2.2. Réflexivité et positionnalité de la chercheuse, page 21).
- **Biais de désirabilité sociale** : Certain·es intervenant·es semblaient rechercher ma validation durant l'entretien. Même si j'en étais consciente et que j'ai tenté de garder une posture neutre, il est parfois difficile de neutraliser complètement mon comportement. Ce biais, associé à un éventuel effet d'intervieweur, a pu affecter la spontanéité ou la sincérité de certaines réponses.

- **Hétérogénéité des pratiques associatives :** Les associations étudiées peuvent avoir des approches très variées, pouvant rendre difficile une standardisation des recommandations.
- **L'absence de témoignages directs de femmes en parcours de sortie :** Justifiée pour des raisons éthiques et méthodologiques, cela restreint l'accès à la dimension subjective de leur vécu. Les résultats reposent donc essentiellement sur le point de vue des référent·es associatif·ves, ce qui oriente l'analyse vers la pratique professionnelle plutôt que vers l'expérience intime de la sortie. De plus, la recherche n'intègre pas de volet quantitatif (le nombre de bénéficiaires, mesure précise des impacts) ce qui limite la généralisation des constats. Ces limites situent ce travail comme une contribution exploratoire, et non comme une étude exhaustive, et invitent à poursuivre la recherche en intégrant d'autres points de vue.

#### 2.1.7. Calendrier prévisionnel

Un calendrier prévisionnel a été établi pour planifier les différentes étapes de ce travail.

### 2.2. Réflexivité et positionnalité de la chercheuse

Dans le cadre de cette recherche portant sur l'accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution, il est essentiel d'adopter une posture réflexive sur la position de la chercheuse. Dans toute recherche qualitative traitant de sujets sensibles, la chercheuse doit rester consciente de l'impact que ses identités et son parcours peuvent avoir sur la collecte de données, l'analyse et l'interprétation des résultats. La réflexivité est un outil fondamental qui permet d'analyser comment sa propre identité sociale, ses valeurs et son parcours personnel influencent la construction du savoir. Il ne s'agit pas d'un simple exercice d'introspection, mais d'un moyen méthodologique de reconnaître et d'encadrer ses biais pour garantir une analyse plus rigoureuse et plus transparente.

#### 2.2.1. Identification de ma position sociale (Social Identity Map - Tier 1)

Je suis une femme belge de 41 ans, d'origine arménienne par mon père immigré de Turquie. Je n'ai pas d'appartenance religieuse stricte, plutôt une certaine sensibilité à la spiritualité. Je suis lesbienne. Je suis mariée et ai un enfant.

Mon parcours personnel et mes expériences de vie ont façonné ma manière de percevoir les inégalités de genre et les violences faites aux femmes.

Mon engagement militant dans une association abolitionniste m’amène à adopter un regard critique sur la prostitution et sur les rapports de pouvoir qu’elle implique. Cet engagement militant, bien que fondé sur des convictions profondes, nécessite d’être analysé avec une distance critique, afin d’éviter toute posture dogmatique dans l’interprétation des témoignages recueillis.

### 2.2.2. Impact de ma position sur ma recherche (Tier 2 - Effets sur mon regard et mes biais possibles)

Mon vécu en tant que femme et certaines expériences personnelles, notamment des violences sexistes subies (violences physiques, interruptions de parole, remarques sexistes), influencent fortement ma sensibilité aux dynamiques de domination masculine. Ces expériences me donnent une perception plus aiguë des relations de pouvoir et de la vulnérabilité féminine face aux violences économiques et sexuelles.

En tant que chercheuse, il est fondamental que je prenne conscience de mes biais potentiels :

- **Tendance à voir les hommes comme oppresseurs :** Mon expérience personnelle a renforcé une méfiance voire un mépris à l’égard de la masculinité en général. Ce ressenti peut influencer mon analyse et ma manière d’interpréter les discours, en risquant de généraliser une vision négative des acteurs masculins impliqués dans ce système.
- **Engagement militant fort :** Mon appartenance à une association abolitionniste me donne une lecture spécifique du phénomène prostitutionnel, qui pourrait me pousser à rejeter ou minimiser certains arguments avancés par les associations régleментарistes.
- **Je suis bénévole à Isala :** J’y ai moi-même effectué l’accompagnement d’une survivante de la prostitution.

Pour atténuer ces biais, j’ai fait le choix méthodologique d’intégrer dans mon étude des entretiens avec des associations aux positionnements divergents, afin d’élargir ma compréhension des réalités du terrain et d’éviter une lecture unilatérale du sujet.

### 2.2.3. Difficultés et apprentissages dans l'exercice de réflexivité (Tier 3 - Prises de conscience et ajustements)

Ce travail m'a permis de renforcer mon choix de sujet, en mettant en évidence à quel point l'accompagnement est un processus long et complexe et nécessaire. Il demande du courage, de la résilience et une volonté forte des femmes qui souhaitent quitter la prostitution.

Cependant, cette recherche m'a aussi fait prendre conscience que le véritable enjeu se situe en amont : la prostitution n'est pas une problématique isolée, mais un symptôme d'une précarité plus large qui affecte la condition des femmes. Ce constat renforce ma conviction que la prostitution ne peut être envisagée en dehors d'une réflexion sur les inégalités économiques et sociales qui poussent les femmes à y entrer.

Une difficulté pour moi fut de mener des entretiens avec des référents associatifs hommes. Cela m'a demandée une préparation mentale sur la nécessité de prendre du recul et d'avoir une écoute objective.

Une limite importante de mon travail est l'absence de témoignages directs de femmes en situation de prostitution ou en parcours de sortie. D'une part, j'ai fait le choix méthodologique de me concentrer sur les référents associatifs, car, interroger directement ces femmes aurait nécessité un cadre déontologique rigoureux, ainsi qu'un temps et des ressources que je n'avais pas en raison de mes responsabilités professionnelles et familiales. D'autre part, c'est également un choix plus sensible : Aujourd'hui, je n'ai ni la formation, ni l'expérience, ni les ressources psychiques suffisantes pour mener ces entretiens-là. Toutefois, cette recherche pose les bases d'un travail futur, où la parole des femmes concernées pourrait compléter et enrichir l'analyse des dispositifs d'accompagnement.

### 2.2.4. Conclusion : Une posture engagée mais réflexive

Ce travail de réflexivité m'a permis de mieux comprendre comment mon identité sociale influence ma recherche et de prendre du recul sur mes propres biais. Plutôt que de nier mon engagement, j'ai choisi d'assumer ma posture tout en adoptant une démarche critique et rigoureuse.



## 2.3. Résultats et analyse

### 2.3.1. Tableau récapitulatif des personnes interviewées

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche. Il rassemble des informations relatives à leur fonction, leur statut (salarié·e ou bénévole), leur formation, leur type de mission au sein de l'association, ainsi que les modalités de leur entretien. Ces éléments permettent de situer les propos recueillis dans leur contexte professionnel et personnel, et de garantir une meilleure compréhension des points de vue exprimés.

Tableau 1 - Tableau récapitulatif des personnes interviewées

| Pseudonyme     | Sexe  | Fonction actuelle                    | Statut   | Expérience/Formation                               | Type de mission                                                | Date de l'entretien<br>(2025) | Contexte<br>de<br>l'interview |
|----------------|-------|--------------------------------------|----------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Intervenante 1 | Femme | Juriste                              | Bénévole | Juriste                                            | Maraudes,<br>accompagnement<br>ponctuel, soutien<br>judiciaire | 08.04                         | Présentiel                    |
| Intervenante 2 | Femme | Journaliste,<br>réalisatrice         | Bénévole | ONG droits des<br>femmes.<br>Artiste écoféministe. | Maraudes,<br>permanence,<br>accompagnement,<br>plaidoyer       | 15.05                         | Visio                         |
| Intervenante 3 | Femme | Spécialiste IT                       | Bénévole | Human-Computer<br>Interaction                      | Accompagnement<br>administratif<br>ponctuel                    | 21.05                         | Visio                         |
| Intervenante 4 | Femme | Coordinatrice de<br>l'action sociale | Salariée | Sociologue,<br>puéricultrice                       | Coordination des<br>équipes,<br>accompagnements,<br>plaidoyer  | 22.05                         | Visio                         |

|                 |       |                                |          |                                   |                                                             |       |            |
|-----------------|-------|--------------------------------|----------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------|------------|
| Intervenant 5   | Homme | Assistant social               | Salarié  | 25 ans de travail à l'association | Travail de rue, suivi juridique et administratif            | 26.05 | Présentiel |
| Intervenante 6  | Femme | Psychologue en équipe mobile   | Bénévole | Psychologue                       | Permanences, accompagnements ponctuels, soutien lien social | 28.06 | Visio      |
| Intervenante 7  | Femme | Bénévole                       | Bénévole | Militante féministe               | Permanence, sorties, référente ponctuelle                   | 04.05 | Visio      |
| Intervenante 8  | Femme | Coordination - Accompagnements | Bénévole | Institutrice mi-temps             | Coordination des équipes, accompagnements, plaidoyer        | 05.06 | Visio      |
| Intervenante 9  | Femme | Travailleuse sociale           | Salariée | Éducatrice spécialisée            | Suivi social, maraudes                                      | 26.05 | Présentiel |
| Intervenante 10 | Femme | Assistante sociale             | Salariée | Assistante sociale                | Accompagnement sortie, urgences                             | 27.05 | Visio      |

Le tableau montre la diversité des profils rencontrés, tant en termes de fonctions (juriste, assistante sociale, coordinatrice, etc.) que de statuts (salarié·e·s et bénévoles). On y retrouve également une variété de parcours de formation, allant du droit à la sociologie, en passant par l'informatique, les ONG féministes ou l'art écoféministe.

Cette diversité se retrouve aussi dans les types d'accompagnement proposés (administratif, ponctuel, maraudes, plaidoyer ou la coordination d'équipe).

### 2.3.2. Accès au logement

**Neuf répondant·es sur dix** évoquent le logement comme une demande centrale, un besoin récurrent ou un frein déterminant dans l'accompagnement et les parcours de sortie. Le logement est présenté comme la clé de voûte de tout accompagnement social (Entretien 1, 5, 6, 7, 10). La précarité administrative (absence de papiers, difficulté à obtenir un domicile officiel) rend l'accès au logement presque impossible pour la quasi-totalité des femmes accompagnées (Entretien 1, 5, 7, 9, 10).

Certain·es accompagnant·es nuancent, en soulignant que la discrimination des bailleurs, les barrières linguistiques ou la précarité financière aggravent encore la difficulté d'accès au logement, surtout pour les femmes issues de l'immigration (Entretien 5, 7, 9). Les mères isolées sont particulièrement concernées : pour elles, l'urgence de trouver un logement est encore plus forte (Entretien 4, 10). Dans de rares cas, des solutions alternatives existent grâce au réseau personnel ou associatif, mais elles restent précaires et temporaires (Entretien 6).

Plus récemment, des accompagnant·es décrivent un déplacement des demandes : en 2022, les femmes sollicitaient plus souvent des formations ou des cours de français ; en 2025, la demande de logement s'impose comme prioritaire, absorbant les autres préoccupations (Entretien 7). Une intervenante évoque même un cas où l'absence de logement et de perspective de régularisation a entraîné une rupture de l'accompagnement, montrant comment une impasse peut conduire à l'abandon du suivi (Entretien 7). Ces difficultés liées au logement apparaissent fréquemment en lien avec l'absence de papiers ou de régularisation, formant un enchevêtrement d'obstacles institutionnels qui compromettent les parcours de sortie.

Le logement, qui revient comme un obstacle majeur dans l'ensemble des entretiens conditionne l'accès à la sécurité et aux droits sociaux. Sans adresse officielle, des démarches administratives, l'accès à la santé ou à l'emploi restent bloqués. Des hébergements informels, des relais familiaux ou associatifs peuvent être mobilisés, mais ces solutions demeurent précaires et insuffisantes face à l'ampleur de la demande.

Des extraits illustrent ces constats : « *Le logement, clairement. C'est une demande très fréquente.* » (Entretien 1) ; « *Les seuls endroits où elles trouvent à se loger... refusent qu'elles puissent mettre leur adresse.* » (Entretien 5) ; « *...le principal, c'est le manque de papiers. Sans titre de séjour, tout est bloqué...* » (Entretien 10) ; « *Pour les Bulgares et les Roumaines qui ne sont pas en ordre sur le territoire, je ne peux pas les faire rentrer dans ce système-là.* » (Entretien 5) ; « *Le logement, ça a l'air d'être une priorité pour les femmes. On l'entend beaucoup.* » « *On essaie... d'accompagner pour les visites, la recherche, mais c'est très compliqué.* » « *Elle voulait trouver un logement pour ne plus habiter avec sa famille... mais on n'a rien pu faire.* » (Entretien 7).

### 2.3.3. Accès aux droits / obstacles administratifs

**L'ensemble des entretiens** soulignent que l'absence de papiers ou de régularisation bloque l'accès au logement, à l'emploi, à la santé et aux droits sociaux. Les institutions et l'administration sont décrites comme complexes, rigides, peu accueillantes, voire discriminantes (Entretien 5, 6, 7, 9, 10). Certain.es référent.es insistent sur la nécessité d'un accompagnement physique car sans ce soutien direct, les femmes n'obtiennent souvent rien (Entretien 5, 9, 10).

Deux entretiens décrivent des solutions dites de « débrouille » : recours à des adresses de référence ou interventions directes dans les administrations (Entretien 5, 6).

L'entretien 7 rappelle que la dimension administrative agit comme un arrière-plan constant, verrouillant toute possibilité d'autonomie. Dans ce contexte, l'impuissance ressort, soulignant que l'institution, loin d'être un soutien, agit souvent comme un mur.

L'ensemble des entretiens montre le rôle central de la régularisation, de l'adresse officielle et du compte bancaire : sans ces éléments, impossible d'accéder à un logement, de travailler légalement ou de bénéficier de droits sociaux.

Le quotidien se remplit de rendez-vous, d'attentes longues, de refus, d'informations contradictoires, où une seule erreur ou un papier manquant peut tout faire échouer. Plusieurs intervenant·es décrivent l'administration comme une source de découragement, voire de maltraitance institutionnelle. Pour la plupart, ces démarches sont si lourdes qu'elles nécessitent un appui constant. L'absence totale de statut peut faire échouer un accompagnement pourtant engagé, comme le montre le cas d'une femme trans sans papiers qui a mis fin au suivi par frustration, faute de solution (Entretien 7).

Nous pouvons retrouver ces obstacles dans les mots même des référent·es : « *Le plus gros problème, c'est clairement le statut de séjour... travailler, par exemple, devient quasi impossible* » (Entretien 1) ; « *Le problème, c'est que pour avoir un contrat de travail en Belgique, il faut un compte en banque. Pour avoir un compte, il faut une adresse officielle...* » (Entretien 5) ; « *...c'est la difficulté majeure, c'est d'avoir des papiers en règle* » (Entretien 9) ; « *On pouvait rien faire...* » (Entretien 5).

#### 2.3.4. La parentalité

**Huit répondant·es sur dix** évoquent la parentalité comme une pression ou un facteur de vulnérabilité supplémentaire dans les parcours. De nombreuses femmes accompagnées sont mères ; la parentalité apparaît à la fois comme un moteur pour sortir de la prostitution et comme une charge mentale et matérielle supplémentaire (Entretien 2, 4, 10).

Certain·es référent·es relèvent la peur du jugement social, la crainte de perdre la garde des enfants et l'impossibilité, dans certains cas, d'offrir des conditions de vie stables (Entretien 2, 4, 10). Les situations de parentalité isolée (femmes seules avec enfants, ou enfants restés dans le pays d'origine) sont fréquentes et particulièrement complexes à gérer (Entretien 4, 10). Dans de rares cas, l'absence d'enfant ou une rupture totale avec la famille rend l'accompagnement plus simple sur le plan logistique, mais au prix d'un isolement extrême (Entretien 9).

Ce type de situation croise fréquemment les problématiques de logement précaire et d'isolement social, qui aggravent les conditions de vie et fragilisent encore davantage les démarches engagées.

Pour certaines femmes, le lien familial reste pourtant une ressource : le soutien d'un proche ou la volonté de tenir pour ses enfants donne du sens au parcours de sortie (Entretien 2, 4).

Quelques accompagnant·es insistent aussi sur la difficulté d'accompagner des démarches administratives spécifiques à la parentalité, comme l'inscription à l'école ou la recherche d'un logement adapté (Entretien 10).

Pour plusieurs référent·es, la parentalité reste un point central du suivi. Elle peut être ressource ou contrainte, soutien affectif ou pression financière, selon le contexte et l'histoire familiale.

Des propos d'intervenant·es illustrent ces réalités : « *Beaucoup ont des enfants ici ou dans leur pays d'origine...* » (Entretien 4) ; « *Enormément de femmes sont mères, mais enfants restés dans le pays d'origine...* » (Entretien 2) ; « *Elles sont seules, ou elles ont des enfants en Belgique ou dans leurs pays d'origine.* » (Entretien 10).

### 2.3.5. Addictions

**Six répondant·es sur dix** évoquent directement la question des addictions (alcool, drogues) dans le cadre d'un suivi (Entretien 1, 4, 5, 6, 9, 10). Si l'on intègre le point de vue du terrain, ce chiffre monte à sept : l'entretien 7 exprime qu'il existe une conscience du problème, intégrée dans l'observation de la rue comme un risque à surveiller.

Les addictions sont décrites à la fois comme un symptôme de la précarité et des violences, mais aussi comme un facteur qui aggrave la vulnérabilité car elle complique la relation d'aide. En effet, elle entraîne des absences, des rendez-vous ratés et rend plus difficile toute tentative de stabilisation du parcours (Entretien 1, 4, 5, 9). Les référent·es insistent sur la nécessité d'accueillir ces situations sans jugement, de poser des limites claires et, quand c'est possible, d'orienter vers des partenaires spécialisés (Entretien 5, 6, 10). Plusieurs entretiens soulignent

que les addictions, les troubles psychiques et les violences subies s'entremêlent et alimentent des cercles de vulnérabilités particulièrement difficiles à rompre (Entretien 1, Entretien 4).

Certain.es soulignent que l'addiction sert aussi de « béquille » pour supporter la violence et la précarité. Cela étant, tant que la consommation reste centrale, la demande d'aide peut devenir impossible (Entretien 1, 4). Pour une minorité des discours, l'addiction peut précéder l'entrée dans la prostitution ou s'y ajouter comme conséquence secondaire. La causalité n'est pas toujours linéaire (Entretien 5, 9). Quelques référent.es témoignent aussi que les dispositifs spécialisés restent peu accessibles ou mal adaptés, ce qui renforce par ailleurs le sentiment d'impuissance (Entretien 4, 6).

Des phrases recueillies en entretien soulignent ces constats : « *C'était plus compliqué à cause de sa personnalité, des problématiques qu'elle rencontrait. Très anxieuse, très instable, dans l'addiction...* » (Entretien 1) ; « *C'est sûr, le côté le plus compliqué, c'est les personnes consommatrices...* » (Entretien 5) ; « *Beaucoup des femmes qu'on accompagne sont concernées par les addictions... Ça crée une dépendance... un cycle vicieux...* » (Entretien 4) ; « *J'en ai vu dans la rue, oui.* » (Entretien 7).

### 2.3.6. La santé mentale

La question de la santé mentale est **présente dans tous les entretiens**. Les répondant.es en parlent, parfois de manière explicite, parfois à travers des symptômes comme l'anxiété, la dépression, le stress post-traumatique ou l'épuisement. Tous·tes les référent.es soulignent que c'est un enjeu important dans l'accompagnement des femmes en situation de prostitution. Plusieurs disent qu'il manque des dispositifs spécialisés et que l'accès à des soins adaptés est compliqué, ce qui rend la prise en charge psychique difficile et souvent reléguée au second plan derrière la survie matérielle.

Les professionnel·les font de l'écoute, assurent une présence, mais expliquent qu'ils/elles manquent d'outils pour aller plus loin (Entretien 1). Cependant, ils et elles disent se sentir parfois démuni.es face à cette souffrance : l'écoute ne suffit pas toujours (Entretien 6, 7, 10). La santé mentale est rarement nommée directement dans les accompagnements. Elle se manifeste plutôt par des absences, des replis, ou des comportements qui compliquent la relation d'aide.



Une majorité de référent·es constatent des troubles anxieux, dépressifs, du stress post-traumatique et de l'épuisement chez les femmes accompagnées (Entretien 1, 6, 7, 9, 10).

Certain·es intervenant·es disent puiser dans leurs propres ressources : thérapie personnelle, supervision, auto-formation. Cela pour tenir dans la durée. Mais, ce bricolage a ses propres limites (Entretien 6).

Quelques accompagnant·es rappellent que leur propre santé mentale est touchée. Les mots « fatigue », « épuisement », et le besoin de recul et de moments pour échanger entre pairs reviennent dans les entretiens (Entretien 6, 7, 10).

Quand un accompagnement psychologique spécialisé est possible, cela peut faire une différence, mais cela reste rare (Entretien 9, 10). Parfois, le collectif pose la consultation avec un psychologue comme une condition pour continuer. Dans ces cas-là, l'association prend en charge le coût (Entretien 7).

On retrouve ces constats dans plusieurs extraits : « *Je soupçonne un stress post-traumatique.* » (Entretien 1) ; « *Santé mentale... anxiété, dépression, stress post-traumatique...* » (Entretien 9) ; « *On est souvent démunies sur ces questions [santé mentale].* » (Entretien 10) ; « *Nécessité de ressources - famille, amis, thérapie, formation stress vicariant -* » (Entretien 6) ; « *On peut même demander, comme condition pour l'accompagnement, de faire un suivi... Nous aussi, on s'engage à payer tes séances, à être là pour toi.* » (Entretien 7).

### 2.3.7. Violences et traumatismes

**Huit répondant.es sur dix** évoquent la violence comme une réalité omniprésente dans le parcours des femmes accompagnées : physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle, conjugale, prostitutionnelle. Deux intervenant·es (3 et 2) n'emploient pas directement le terme de « violence institutionnelle », mais décrivent des obstacles systémiques comparables.

D'autres en revanche insistent sur la violence institutionnelle en appuyant sur le sentiment de maltraitance ou d'indifférence de la part des services sociaux (Entretien 9, 5). Pour quelques femmes, la violence conjugale ou familiale se combine à la prostitution, rendant la sortie encore plus complexe (Entretien 4, 9). Une accompagnante décrit les femmes comme « très

traumatisées » et souligne que ces violences, parfois anciennes, continuent d’agir au quotidien, alimentant la peur du changement, le repli ou le refus d’opportunités pourtant bénéfiques (Entretien 7).

Certains comportements des femmes accompagnées sont perçus comme “irrationnels” ou d’auto-sabotage : absences, oublis, difficulté à faire confiance (Entretien 1, 2, 4, 9, 10). Les impacts de ces traumatismes sont traduits par les intervenants·es comme de véritables « tests » relationnels. La manière dont les violences vécues affectent la capacité à faire confiance, à se projeter ou à accepter l’aide apparaît clairement (Entretien 7).

Les référent·es témoignent de la difficulté à nommer ces violences et à en mesurer la portée réelle : la parole sur la violence n’est pas immédiate. Plusieurs référent·es insistent sur le fait qu’il faut du temps et de la confiance pour que les femmes osent aborder ce sujet (Entretien 1, 2, 4). Ils et elles insistent aussi sur le fait que beaucoup de femmes n’en parlent qu’après de longs mois de relation, tant la honte, la peur, la méfiance ou la sidération restent fortes. Le simple fait de ne pas retenir le prénom du/de la référent·e est interprété comme une forme de mise à distance (Entretien 7). Ces traumatismes, loin d’être anecdotiques, infiltrent toutes les dimensions du quotidien et conditionnent la capacité à s’engager dans des démarches formelles, notamment administratives.

La violence, sous toutes ses formes, traverse ainsi la totalité des récits d’accompagnement.

Des extraits illustrent ces réalités : « *Voilà... en fait, mon mari me frappe et me force à me prostituer. [...] Je viens seulement de me rendre compte que j’étais manipulée.* » (Entretien 5) ; « *Son mari la prostituait. Il la frappait par la même occasion.* » (Entretien 7).

### 2.3.8. La confiance

**Dix répondant.es sur dix** considèrent la confiance comme la condition sine qua non de tout accompagnement. Pour tous et toutes, la confiance est la base et met du temps à s’installer (Entretien 1, 4, 6, 7, 10). Elle se construit sur la régularité et la fidélité de la relation, sur l’absence de jugement, sur la capacité à respecter les silences et le rythme de la personne

(Entretien 1, 4, 6, 10). Mais cette confiance reste fragile : un faux pas, une promesse non tenue ou une rupture de suivi peuvent tout remettre en cause (Entretien 4, 10).

Dans certains contextes, comme des permanences très accueillantes, par exemple, la confiance peut se créer plus rapidement, mais cela reste une exception (Entretien 6). Dans tous les cas, là où la confiance s'installe, des besoins plus enfouis, souvent invisibles, peuvent enfin émerger.

Quelques référent·es décrivent aussi des situations où la confiance n'a jamais vraiment pu s'installer, malgré la durée ou la disponibilité, à cause de traumatismes trop lourds ou d'une défiance institutionnelle persistante (Entretien 1, 7, 9). La dynamique de « test » est souvent mentionnée. La personne met à l'épreuve la disponibilité de l'accompagnant·e, parfois longtemps, selon son vécu (Entretien 4, 9). Ne pas nommer la référente, ou ne pas apprendre son prénom, est lu comme une stratégie défensive (Entretien 7). Ce comportement est vu avec empathie. Non comme un rejet, mais comme une manière de se protéger face à une relation engageante.

Dans de nombreux récits, les difficultés à créer du lien de confiance sont directement liées à des traumatismes antérieurs ou à une souffrance psychique encore active.

Des paroles recueillies montrent cette réalité : « *Quand un accompagnement est régulier, la confiance grandit* » (Entretien 1) ; « *La relation de confiance prend beaucoup de temps à se construire... Elles testent... provoquent... auto-sabotage...* » (Entretien 4) ; « *Franchement, non, ça prend du temps... La confiance, c'est la base, et c'est fragile* » (Entretien 10) ; « *On travaille avec des personnes qui ne nous font pas confiance au début, et qui peuvent ne pas forcément nous faire confiance après* » (Entretien 7) ; « *Après plus d'un an, elle n'a jamais appris mon prénom. [...] C'est plus simple pour elles de mettre un peu de distance* » (Entretien 7).

### 2.3.9. Posture professionnelle et engagement

**Dix répondant.es sur dix** insistent sur l'importance de la posture d'écoute, de non-jugement et de non-directivité. Ne pas vouloir sauver à tout prix, respecter le rythme, valoriser l'autonomie sont des principes qui reviennent dans tous les entretiens. Il s'agit d'accompagner

sans imposer, de soutenir sans décider à la place, et de permettre aux femmes de rester actrices de leurs choix (Entretien 2, 4, 5, 6, 7, 10). L'humilité et la prise de distance émotionnelle sont citées comme nécessaires pour tenir dans la durée (Entretien 5, 6, 7).

Certain·es intervenant·es revendiquent un engagement militant explicite : abolitionnisme, féminisme ; quand d'autres décrivent une posture plus pragmatique, ancrée dans le quotidien (Entretien 2, 6, 5). Pour plusieurs, la posture évolue avec l'expérience : les nouveaux et nouvelles référent·es expriment davantage de doutes ou de difficultés à poser des limites lors d'accompagnement (Entretien 1, 3, 5).

Le statut, bénévole ou salarié·e, influe aussi sur la disponibilité et sur l'organisation du cadre de travail (Entretien 1, 5, 6, 7). Le bénévolat impose des contraintes de disponibilité et de régularité qui pèsent parfois sur la relation. Cependant, aucun·es intervenant·es bénévoles n'a exprimé que cela impactait leur engagement.

Dans plusieurs récits, la juste posture est dite s'apprendre avec l'expérience et grâce au soutien du collectif : écouter sans juger, accepter la lenteur et les allers-retours, soutenir sans se poser en « sauveur ». Plusieurs référent·es relient cette posture à leur propre parcours personnel. Certain·es insistent sur l'importance d'écouter et de comprendre, même lorsque les choix exprimés par la femme accompagnée diffèrent de leurs propres valeurs. Le recul émotionnel et la conscience des limites sont souvent rappelés, notamment par les bénévoles, pour se protéger et rester disponibles dans la durée.

Cette posture est régulièrement mise à l'épreuve par les situations les plus chaotiques, en particulier celles qui touchent aux conduites addictives, qui testent les limites du cadre et de la relation d'aide.

Des propos recueillis en entretien illustrent l'ensemble ces constats : « *On n'est pas là pour sauver qui que ce soit. Moi, je dis toujours que je ne suis pas un sauveur. Je suis un outil, à disposition des gens, dont ils peuvent se servir... ou pas.* » (Entretien 5) ; « *Accompagner des femmes dans la prostitution... c'est politique, féministe, solidaire...* » (Entretien 2) ; « *On donne du soutien, on présente des options. Et c'est un moment pour les femmes où elles peuvent commencer à prendre des décisions pour elles-mêmes. Dans la bienveillance.* » (Entretien 7) ;

« Ça blesse mon ego, mais à la fin, c'est pas ça le but. » (Entretien 7) ; « Il y a certains accompagnements, en journée, que je peux pas faire. » (Entretien 7).

### 2.3.10. Travail en réseau – collectif – soutien

**Dix répondant·es sur dix** citent l'importance du collectif : travail en binôme, réunions, relais, appui psychologique, partage d'expérience et partenariats extérieurs reviennent dans tous les entretiens. Le collectif est perçu comme essentiel pour la prise en charge. Travailler ensemble, se relayer, échanger lors de réunions et partager son expérience sont décrits comme des bases indispensables (Entretien 2, 5, 6, 10). Le partenariat avec d'autres structures (hébergement, santé, juridique) est présenté comme systématique pour gérer les situations les plus complexes (Entretien 6, 10, 5).

Certain·es référent·es insistent aussi sur l'importance de la supervision et du soutien collectif, en particulier lors d'événements traumatiques ou face à un échec (Entretien 5, 6).

Dans quelques cas, le travail d'équipe se construit surtout par des échanges informels : groupes WhatsApp, débriefings rapides, plutôt que par des réunions institutionnalisées (Entretien 2, 3, 6). Quelques accompagnan·es soulignent par ailleurs les limites du réseau : saturation, délais, absence de solutions vraiment adaptées (Entretien 5, 10). Cet appui entre collègues est vécu comme un véritable filet de sécurité émotionnelle.

L'intervenante 7 rappelle avoir travaillé avec d'autres structures, notamment l'ASBL Espace Clinique et Pag-Asa pour le suivi d'une victime de traite.

Tous les entretiens insistent sur le fait qu'une prise en charge individuelle, isolée, serait impossible.

Des propos recueillis en entretien le montrent : « On essaie de proposer un binôme si c'est nécessaire, selon la charge mentale et la complexité » (Entretien 6) ; « On bosse toujours en équipe, heureusement. On partage les infos importantes... » (Entretien 10) ; « On parle beaucoup entre nous... on débriefe, on échange, on se soutient... » (Entretien 2).

### 2.3.11. Formation, supervision et soutien professionnel

**Neuf répondant·es sur dix** évoquent directement ou indirectement des formes de formation, de soutien collectif, de supervision ou d'apprentissage par les pairs.

Certain·es référent·es insistent sur l'importance de se sentir soutenu·es et armé·es, notamment face aux situations de violence, de désespoir ou d'échec (Entretien 2, 5, 6, 7, 10).

La formation initiale existe, par exemple un week-end de base à dès l'adhérence à une association, mais elle est parfois jugée insuffisante pour affronter la complexité des situations (Entretien 1, 4, 7).

D'autres intervenant·es disent apprendre « sur le tas », en observant les plus expérimenté·es ou via des échanges informels (Entretien 3, 7). Certain·es soulignent aussi le manque de structuration dans la transmission des outils et savoirs (Entretien 3, 8) et pointent le besoin de modules plus spécialisés sur les addictions, les traumatismes ou la gestion du stress vicariant (Entretien 1, 3, 4, 6).

Plusieurs intervenant·es rappellent que la formation et le soutien mutuel sont essentiels pour tenir dans ce type d'accompagnement. Certain·es expliquent que sans ces espaces, ils ou elles auraient déjà quitté leur fonction.

Des paroles d'intervenant·es illustrent ce soutien : « *On a une équipe très soudée. Dès qu'il y a une situation émotionnellement forte, on en parle* » (Entretien 5) ; « *J'ai fait une formation sur le stress vicariant. Ça m'a aidée à prendre du recul* » (Entretien 6) ; « *On a fait une formation à l'écoute active ici. Des formations thématiques aussi...* » (Entretien 5) ; « *On a des groupes d'intervision, des réunions mensuelles... ça aide à ne pas garder tout pour soi* » (Entretien 8) ; « *J'écoute les accompagnatrices plus expérimentées. Ce qu'elles racontent m'apprend énormément* » (Entretien 7).

### 2.3.12. Colère et frustration

**Cinq répondant·es sur dix** évoquent explicitement un sentiment de colère, de frustration ou d'indignation face aux limites du système. Les institutions sont perçues comme en manque

de moyens adaptés pour accompagner les femmes dans des parcours de sortie durables (Entretien 4, 5, 6, 7, 10), et cela énerve.

La colère est souvent décrite comme une émotion persistante, déclenchée par l'écart entre la gravité des situations vécues et la faiblesse des réponses institutionnelles. Pour plusieurs, cette colère est canalisée dans l'action, le plaidoyer ou la posture militante. La frustration apparaît aussi lors des ruptures de parcours, quand une femme interrompt brutalement un suivi ou retourne à la prostitution faute de solutions alternatives concrètes.

Certain·es décrivent cette colère comme une « colère utile », orientée vers le collectif et la réflexion politique (Entretien 4, 6). D'autres la présentent comme une source de charge émotionnelle qui peut peser sur la santé mentale des accompagnant·es si elle n'est pas partagée (Entretien 5, 10).

Des phrases recueillies le montrent bien : « *Je suis super en colère, tout le temps. Mais c'est une colère que j'essaie de canaliser* » (Entretien 4) ; « *Moi avant, dès qu'on parlait de prostitution, ça m'énervait tout de suite* » (Entretien 6) ; « *On se débrouille, mais c'est du bricolage. Le système est complètement hypocrite* » (Entretien 10) ; « *Quand tu vois qu'elle pourrait vraiment s'en sortir, et qu'elle dit non... c'est frustrant* » (Entretien 7).

### 2.3.13. Tableau des co-occurrences

Le tableau suivant propose une mise en relation des différentes catégories issues de l'analyse thématique des entretiens, en identifiant les co-occurrences entre elles. Il met en évidence l'imbrication de certains thèmes ou sous-thèmes dans le discours des participant·es. Ces croisements aident à voir comment les thèmes se connectent et donnent du sens à l'ensemble des données.

Tableau 2 - Tableau des co-occurrences

|                                           |   |   | Logement | Violences et traumatismes | Accès aux droits | Travail en réseau | Posture professionnelle et engagement | Addictions (chez femmes) | Parentalité | Confiance dans la relation | Santé mentale | Colère/frustration référents | Formation / supervision |
|-------------------------------------------|---|---|----------|---------------------------|------------------|-------------------|---------------------------------------|--------------------------|-------------|----------------------------|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Statut administratif/papiers              | ✓ |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Rupture d'accompagnement                  | ✓ |   | ✓        |                           |                  | ✓                 |                                       |                          |             | ✓                          |               |                              |                         |
| Isolement                                 | ✓ | ✓ | ✓        |                           |                  | ✓                 | ✓                                     |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Violence institutionnelle et sociale      | ✓ |   | ✓        |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Santé mentale                             | ✓ | ✓ |          |                           |                  | ✓                 | ✓                                     |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Manque de confiance                       |   | ✓ |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Addictions                                |   | ✓ | ✓        |                           | ✓                |                   |                                       |                          | ✓           |                            |               |                              |                         |
| Précarité logement                        |   | ✓ |          |                           |                  | ✓                 |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Problèmes administratifs                  |   | ✓ |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Travail en réseau                         |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Gestion émotionnelle                      |   |   |          | ✓                         | ✓                |                   |                                       | ✓                        | ✓           |                            |               |                              |                         |
| Charge mentale                            |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             | ✓                          | ✓             |                              |                         |
| Posture professionnelle                   |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             |                            | ✓             |                              |                         |
| Disponibilité bénévole                    |   |   |          |                           | ✓                |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Rôle réel du référent                     |   |   |          |                           | ✓                |                   |                                       |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Violences conjugales                      |   |   |          |                           |                  |                   | ✓                                     |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Précarité matérielle                      |   |   |          |                           |                  |                   | ✓                                     |                          |             |                            |               |                              |                         |
| Relation d'aide                           |   |   |          |                           |                  |                   |                                       | ✓                        |             |                            |               |                              |                         |
| Temps long                                |   |   |          |                           |                  |                   |                                       | ✓                        |             |                            |               |                              |                         |
| Asymétrie de la relation                  |   |   |          |                           |                  |                   |                                       | ✓                        |             |                            |               |                              |                         |
| Sortie du silence                         |   |   |          |                           |                  |                   |                                       | ✓                        |             |                            |               |                              |                         |
| Sentiment d'impuissance                   |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          | ✓           |                            |               |                              |                         |
| Blocages administratifs                   |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             | ✓                          |               |                              |                         |
| Manque de logement/revenu                 |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             | ✓                          |               |                              |                         |
| Positionnement politique                  |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          |             | ✓                          |               |                              |                         |
| Charge mentale (accompagnant-es)          |   |   | ✓        | ✓                         |                  |                   |                                       |                          | ✓           | ✓                          | ✓             |                              |                         |
| Soutien collectif / intervention / binôme |   |   | ✓        |                           |                  |                   |                                       |                          | ✓           |                            | ✓             |                              |                         |
| Asymétrie/test relationnelle              |   | ✓ |          | ✓                         |                  |                   |                                       | ✓                        |             |                            |               |                              |                         |
| Stress vicariant                          |   |   |          |                           |                  |                   |                                       |                          | ✓           |                            | ✓             |                              |                         |
| Absence de solutions concrètes            | ✓ |   | ✓        |                           |                  |                   |                                       |                          |             | ✓                          |               |                              |                         |



#### 2.3.13.1. Observations

Nous pouvons observer que la catégorie « Engagement et posture » est notamment associée à des éléments comme le parcours personnel ou la disponibilité, ce qui montre l'importance accordée à l'implication individuelle des professionnel·les dans leur pratique.

Nous observons également une proximité entre les caractéristiques des femmes accompagnées (précarité, origine, genre) et les demandes récurrentes (logement, santé, soutien psychologique), suggérant que les conditions sociales des personnes accompagnées façonnent en partie les besoins exprimés.

Enfin, la catégorie « Accompagnement administratif » met en lumière une structuration collective du travail, qui renforce la dimension organisationnelle de l'action.

Certaines sous-catégories comme « barrières administratives » suggèrent que des enjeux structurels traversent les situations individuelles, influençant à la fois les pratiques des intervenant·es et les expériences des femmes accompagnées.

### 2.3.14. Conclusion générale des résultats

Les résultats des dix entretiens nous apprennent que, accompagner des femmes en situation de prostitution, c'est faire face à une accumulation de blocages matériels (logement, statut administratif), de violences répétées et de ruptures possibles à chaque étape. Les besoins essentiels (trouver un toit, régulariser sa situation, se protéger) se heurtent à une précarité administrative et à une méfiance envers les institutions.

L'instabilité est une constante : absence de papiers, démarches longues et incertaines, ruptures d'accompagnement liées à l'impossibilité d'offrir des solutions concrètes. À cette réalité s'ajoutent des facteurs plus invisibles : traumatismes, addictions, parentalité, isolement. Ces dimensions traversent la relation d'aide et compliquent la création du lien de confiance.

Face à cela, la posture des référent·es et la formation apparaissent comme des soutiens majeurs. Le temps long, l'écoute et la non-directivité structurent chaque accompagnement. Celui-ci apparaît comme fragile, marqué par des allers-retours, des tests relationnels et parfois des ruptures.

Les témoignages rappellent aussi que l'accompagnement ne peut pas être pensé seul : il dépend de ressources collectives, intra et extra, d'un réseau et d'un cadre souple pour accueillir les parcours de sortie.

## 2.4. Discussion, analyse et perspectives

C'est à partir de ces constats que s'ouvre la discussion. Cette partie tentera de donner un éclairage sur la manière dont les cadres théoriques résonnent avec les données empiriques et les questions plus larges qui traversent le champ de l'accompagnement.

### 2.4.1. Contexte juridique et limites systémiques

Comme mentionné dans l'introduction, des lois et des réformes encadrent la prostitution en Belgique. Toutefois, les entretiens révèlent ses limites concrètes.

Sur le terrain, les professionnel·les interrogé·es confirment que cette évolution législative ne se traduit pas automatiquement par un meilleur accès aux droits.

Ce constat est renforcé par le manque de données actualisées. De plus, la loi belge semble profiter davantage aux proxénètes qu'aux femmes concernées. Ce qui interroge la capacité réelle des politiques publiques à couvrir la diversité des situations. Pour certain·es référent·es interrogé·es, la réforme belge est perçue comme un facteur de banalisation qui rend l'entrée dans la prostitution plus aisée, tout en laissant subsister des freins majeurs à la sortie, notamment l'absence de solutions structurelles pour le logement, la santé ou l'accès réel aux droits (Corrigan, 2004 ; UNODC 2023).

Des obstacles persistent également pour accéder aux dispositifs sociaux. Le lien entre précarité financière et dépendance à la prostitution pour survivre reste largement mis en évidence. Cette vulnérabilité est encore aggravée pour celles qui sont isolées socialement ou en situation irrégulière ; le manque de réseaux de soutien (familiaux, associatifs ou communautaires) limite alors le recours à l'aide disponible (Monteil, 2020).

La consommation de substances, les traumatismes psychiques et une scolarisation souvent faible restent des freins majeurs à la réinsertion (Lancôt et al., 2017 ; Benoit et Millar, 2010 ; Sexologies, 2020).

En ce qui concerne l'accès aux soins, plusieurs freins subsistent : la crainte d'être identifiée ou contrôlée par les autorités, la stigmatisation persistante, mais aussi des barrières linguistiques ou administratives.

Bien que certaines actions de réduction des risques, telles que des consultations proposées par certaines associations, soient mises en place, leur portée demeure limitée. Et il semblerait que cela soit le cas notamment pour les femmes récemment arrivées, souvent méfiantes vis-à-vis des institutions et moins informées (Deering et al., 2011 ; HAS, 2016).

Certaines aides liées à la santé sont accessibles aux personnes en situation de prostitution mais sous conditions. Non pas en raison de leur activité, mais en vertu de leur statut administratif. Par exemple, l'aide médicale urgente peut être accordée aux personnes sans titre de séjour, comme pour toute personne migrante en situation irrégulière, conformément à la législation belge. En revanche, le statut BIM/OMNIO n'est accessible qu'aux personnes disposant d'un titre de séjour légal et affiliées à une mutuelle (Bensemmane, 2024).

Au-delà de la réforme relative à la prostitution, le cadre migratoire belge joue un rôle central dans les parcours de sortie, ce que la plupart des récits recueillis ont permis de confirmer. L'exigence de coopération de la loi du 15 décembre 1980, implique que la reconnaissance de la vulnérabilité soit conditionnée à une participation active dans une procédure pénale, ce qui peut exposer les femmes à des risques ou à des pressions supplémentaires. Elle laisse aussi de côté toutes celles qui ne peuvent pas, entamer de telles démarches.

Pour ces femmes, aucune alternative légale n'existe, même lorsqu'elles expriment une volonté claire de sortir de la prostitution. Ce vide juridique, relevé par plusieurs professionnel·les interrogé·es, constitue un frein majeur à la réinsertion et maintient les personnes dans une forme d'illégalité silencieuse, souvent incompatible avec un accompagnement durable (Corrigan, 2004 ; Bensemmane, 2024 ; Mouvement du Nid, 2016).

Par ailleurs, un acteur majeur reste absent du Code pénal belge : le client. À ce jour, le fait d'acheter un service sexuel n'est pas sanctionné, tant qu'il ne s'inscrit pas dans un contexte d'exploitation ou de traite. Le client reste juridiquement invisible. Le droit pénal adopte ainsi une posture ambiguë, où la prostitution est à la fois tolérée et contenue, sans jamais remettre en question la demande qui la soutient (Monville & Holzapfel, 2017).

#### 2.4.2. Déterminants structurels des parcours de sortie

La précarité et l'isolement demeurent au cœur des facteurs sociaux qui influencent fortement les trajectoires de sortie de la prostitution. Les professionnel·les de terrain relèvent que l'instabilité économique, l'insécurité résidentielle et les difficultés d'accès à leurs droits sociaux maintiennent les femmes dans une situation de vulnérabilité extrême.

Le logement, en particulier, apparaît comme une condition essentielle pour entamer un parcours de sortie : sans adresse stable, aucune démarche administrative, ni stabilisation économique, ni projet d'autonomisation ne sont envisageables. Or, l'accès au logement reste souvent bloqué par des freins administratifs, comme l'absence de titre de séjour, ou par des discriminations.

La situation est d'autant plus critique pour les mères isolées, pour qui un logement conditionne la possibilité de garantir une stabilité minimale à leurs enfants. Plusieurs études

soulignent que les femmes seules avec enfants sont particulièrement exposées (FEANTSA, 2019 ; HAS, 2016 ; UN Women, 2021).

En parallèle, l'administration reste omniprésente dans ces parcours. Elle apparaît, non pas comme une ressource facilitatrice, mais comme un obstacle récurrent. Les témoignages décrivent un système inextricable : chaque démarche dépend d'un préalable que les femmes ne possèdent. Cela instaure une logique circulaire de blocages qui enferme les trajectoires dans une impasse. L'entretien 7 le rappelle clairement : la dimension administrative, souvent invisible, agit comme un arrière-plan qui verrouille tout le reste. Comme l'ont signalé plusieurs autres référent·es interrogé·es, toute démarche d'autonomisation s'en trouve mise à mal.

Sans réponse institutionnelle forte, il semble donc illusoire d'espérer un véritable parcours de sortie. Ce contraste entre l'importance du logement et la difficulté concrète d'y accéder met en évidence l'écart persistant entre les besoins essentiels des femmes et les réponses institutionnelles existantes.

Dans ce contexte, le travail des associations repose souvent sur un plaidoyer quotidien pour débloquer ces situations ; mais même l'accompagnement le plus engagé se heurte aux limites d'un système administratif inadapté. *«On pouvait rien faire pour elle»*, confie un·e intervenant·e. Cette impuissance évoquée désigne le système administratif, non pas comme un soutien, mais une cause directe d'échec dans le parcours de sortie. Les stratégies de contournement et le « bricolage » institutionnel mis en place par les associations ne suffisent pas à les contourner.

Les trajectoires des femmes accompagnées telles qu'elles sont décrites par les intervenant·es confirment l'importance des déterminants sociaux de la santé (OMS, 2008).

Au cœur de tout cela, le rôle du ou de la référent·e devient alors celui d'un intermédiaire essentiel, parfois le seul levier pour contrer l'inertie ou l'hostilité perçue des institutions.

#### 2.4.3. Vulnérabilités croisées : violences, santé mentale et addictions

Au-delà des déterminants structurels, la violence et les vulnérabilités psychiques forment un fil rouge, souvent invisible, qui traverse la majorité des parcours de sortie. La violence ne

constitue pas seulement une problématique initiale. Elle imprègne la relation d'aide et les résistances. Elle ralentit les processus et impose son propre rythme.

Les dépendances, elles aussi, s'imposent comme un élément transversal. Elles sont à la fois symptôme, conséquence et facteur de rechute. Elles sont un moyen de gérer l'angoisse, la douleur psychique et physique. Cela tout en compliquant la construction du lien d'accompagnement. « L'addiction apparaît moins comme un simple obstacle qu'une donnée structurelle : elle appelle à la fois patience, créativité et lucidité sur les limites de l'accompagnement. » (Tison, 2021 ; Vavassori et al., 2003). Et en effet, pour certain·es accompagnant·es, l'addiction ne se résume pas à un obstacle parmi d'autres. Il ne s'agit pas de « guérir » l'addiction, mais de maintenir un cadre suffisamment sûr et souple pour que le lien persiste, même en cas de rechute, (Tison, 2021 ; Sexologies, 2020).

Par ailleurs, la santé mentale, bien que centrale, reste souvent négligée, ce que confirment plusieurs répondant·es. Le manque d'accès à des soins spécialisés, notamment psychothérapeutiques ou psychiatriques, constitue un frein majeur à une reconstruction stable (Corrigan, 2004 ; Sexologies, 2020). Comme le soulignent Farley et al. (2018) et Salmona (2019), les violences physiques et psychologiques subies laissent des traces durables sur la santé mentale et la perception de soi et fragilisent les tentatives de réinsertion. Cette dynamique est perceptible dans les témoignages.

Lors de l'entretien 7, un·e intervenant·e souligne que cette souffrance psychique peut devenir paralysante, au point d'empêcher toute possibilité de saisir une opportunité bénéfique. Le refus n'est pas une opposition rationnelle, mais plutôt le symptôme d'une fracture interne non traitée. Certain·es accompagnant·es évoquent une forme de distance volontaire de la part des femmes et suppose une stratégie de protection.

Dans ces conditions, l'accompagnement ne peut pas se réduire à un simple suivi administratif ou matériel et doit inclure une approche attentive aux traumatismes. Ce qui se dessine, c'est un accompagnement où la présence, l'écoute et la patience deviennent des outils essentiels. Cette posture a un coût. La surcharge émotionnelle, le sentiment d'impuissance répété, le risque d'épuisement est bien réel.

Les référent·es sont parfois les premiers témoins des blessures psychiques et pourraient faciliter leur orientation vers des professionnels et structures spécialisés. Les guides disponibles dans les associations proposent des repères concrets (Le Monde selon les Femmes, 2021). Mais, même avec une posture adaptée, le ou la référent·e ne peut compenser seul le manque de moyen.

#### 2.4.4. La confiance comme condition centrale

Au cœur de l'accompagnement, la confiance apparaît comme la condition sine qua non de tout engagement dans un parcours de sortie. Plusieurs témoignages insistent sur le fait que cette confiance ne se décrète pas : elle se fabrique dans la durée, à travers des gestes de présence, une posture non intrusive et un engagement patient.

Les premiers contacts avec les femmes en situation de prostitution jouent un rôle déterminant. Les maraudes et les permanences sont souvent les premières occasions de créer un lien, même sans échange direct. Les témoignages recueillis montrent combien la simple présence physique, sans exigence immédiate, peut enclencher un accompagnement et amorcer un parcours de sortie.

Ce processus repose avant tout sur la régularité. En effet, la continuité du lien, la possibilité pour les femmes de retrouver la même personne ou la même équipe, même après une absence ou une rupture, forment un socle indispensable. La régularité évite la répétition de récits, souvent douloureux, et permet de construire une compréhension mutuelle.

Les référent·es interrogé·es n'ont pas exprimé explicitement de dilemme éthique lié à la législation, ni évoqué la question d'un éventuel devoir de signalement face à une situation de traite. Toutefois, ce type de tension, entre éthique professionnelle, secret, et contraintes légales, est documenté dans la littérature (Corrigan, 2004), notamment comme un facteur de fragilisation de la relation de confiance.

#### 2.4.5. Statut des référents, rôle et besoins

On retrouve, dans le contexte associatif, à la fois des référent·es salarié·es, mais aussi beaucoup de bénévoles. Cet engagement est précieux, mais il révèle aussi une fragilité

structurelle : beaucoup d'associations manquent de moyens pour salarier durablement, et dépendent alors de l'énergie de personnes qui s'impliquent.

Les professionnel·les salarié·es rappellent la nécessité d'un cadre, de règles déontologiques claires et d'une continuité stricte du suivi : « *Le fait que ce soit un travail nous oblige à avoir une posture professionnelle, à suivre des règles de déontologie, un cadre vraiment très strict.* » (Entretien 5). À l'inverse, plusieurs bénévoles revendiquent un engagement plus personnel, souvent nourri par un militantisme ou une sensibilité particulière : « *Je me suis engagée bénévolement, parce que la question des violences sexuelles me touche beaucoup.* » (Entretien 2).

Au-delà du statut formel, une question se pose : lorsqu'un cadre collectif existe, avec des outils, des réunions et un suivi structuré, le travail bénévole ne s'apparente-t-il pas, dans les faits, à un travail professionnel au sens large ? Ce qui distingue alors le statut salarié semble être moins la nature des tâches que peut être le niveau de responsabilité juridique, l'obligation de rendre des comptes et l'accès à une formation initiale reconnue. Car, au regard des entretiens, les référent·es bénévoles évoluent également dans un cadre strict même si rendu moins obligatoire.

Par ailleurs, les résultats suggèrent que le statut salarié peut offrir un accès facilité à certaines ressources concrètes, via la reconnaissance institutionnelle ou l'existence de conventions formelles. L'exemple d'un travailleur social salarié, ayant pu faire passer une demande de logement « au-dessus de la pile » grâce à une convention avec un bailleur social, en est une illustration claire (Entretien 5).

Cela interroge directement la qualité de l'accompagnement : le statut professionnel influence-t-il, dans certains cas, l'efficacité des démarches entreprises pour les femmes accompagnées ? Cette question mérite d'être posées dans une perspective de professionnalisation et d'équité d'accès à l'aide.

Ce qui ressort de manière nette des entretiens, c'est que, quelle que soit la posture institutionnelle ou idéologique (salarié·es, bénévoles, abolitionniste, réglementariste), l'engagement des référent·es repose sur des fondements communs.



Tous et toutes expriment une même volonté d'être présent·es, de soutenir, d'accompagner au rythme de la personne, sans imposer un parcours, mais en partant de ce qu'elle est, de ce qu'elle vit, et de ce qu'elle souhaite. Cette posture d'écoute active et de respect du rythme individuel est en cohérence avec la littérature sur l'accompagnement en parcours de sortie, ainsi qu'avec les recommandations institutionnelles ((Tison, 2021 ; Amicale du Nid, 2018 ; Corrigan, 2004 ; Cloud & Granfield, 2008 ; Vavassori et al., 2003 ; Sexologies, 2020 ; HAS, 2016).

Le cœur du rôle de référent·e associatif·ve reste similaire. Ce qui peut varier, en revanche, ce sont les conditions dans lesquelles cet accompagnement se déploie. Les structures bénéficiant d'un financement plus stable, d'un ancrage institutionnel plus fort ou de conventions formelles peuvent faciliter certaines démarches.

En créant un environnement sécurisé, les associations permettent de prendre en compte l'ensemble des facteurs de vulnérabilité dans une approche globale faite pour favoriser une sortie durable de la prostitution. Dans ce dispositif complexe, le ou la référent·e est garant·e de la cohérence du parcours et trait d'union entre la personne accompagnée et les institutions. Il ou elle met du lien là où les dispositifs institutionnels restent souvent sectorisés : « *Chacun s'occupe d'un bout, sans avoir la vue d'ensemble* » (Entretien 4).

Contrairement à un accompagnement plus cloisonné, le ou la référent·e veille à ce que l'accompagnement soit transversal. Il ou elle ajuste son soutien aux besoins spécifiques de chaque personne suivie, couvrant des aspects variés. Il ou elle joue aussi un rôle dans la reconnaissance explicite des violences subies. Nommer ces violences, dire par exemple « Ce que vous avez vécu est grave », permet de valider le vécu de la personne et de l'aider à sortir de la honte et de la culpabilité (Amicale du Nid, 2018).

Enfin, le guide de l'Amicale du Nid souligne l'importance de mettre en place des formations continues et des espaces de supervision réguliers. Les intervenant·es soulignent cela, notamment pour la gestion de leurs émotions.

Dans ce contexte, le collectif associatif joue un rôle protecteur essentiel pour les référent·es. La reliance permanente entre les membres de l'équipe constitue le socle d'un « bricolage » pragmatique. Il permet de partager la charge émotionnelle, de mutualiser les savoirs et de limiter l'isolement. Cette « débrouille » collective recouvre par exemple le recours à un réseau

informel pour trouver un hébergement d'urgence, ou encore l'adaptation interne des critères pour maintenir un suivi malgré les absences répétées. Ces espaces de retour sur pratique, de réflexivité et de soutien mutuel semblent indispensables dans l'accompagnement des femmes en situation de prostitution et central dans un parcours de sortie.

Bien qu'animés d'une volonté sincère d'aider, les bénévoles sont confrontés à des difficultés liées à la complexité des situations qu'ils rencontrent. Leur implication nécessite une attention particulière à la formation et à la gestion des émotions (Bensaude et Héran, 2006). Le Rapport annuel d'Unia (2019) met, par exemple, en évidence leur rôle majeur dans les dispositifs de soutien aux victimes de traite. Toutefois, leur statut entraîne des défis : manque de formation standardisée, manque de préparation à la gestion des traumatismes, exposition fréquente à des récits de violences, gestion de la confidentialité, et risque d'épuisement émotionnel (Amicale du Nid, 2018 ; Corrigan, 2004)

#### 2.4.6. Dimensions transversales : parentalité, temporalité, niveaux micro-mésomacro

Certains facteurs plus discrets traversent l'ensemble des situations et compliquent encore le travail d'accompagnement. Parmi eux, la parentalité occupe une place ambivalente. Pour certaines femmes, elle peut devenir un moteur pour une sortie de la prostitution, car la présence d'un enfant « *peut les faire bouger plus vite, mais pas toujours* » (Entretien 3). Pour d'autres, elle représente un poids supplémentaire. C'est alors une charge mentale qui rend chaque démarche plus difficile.

La parentalité se mêle ainsi à toutes les autres problématiques et génère dilemmes et culpabilité supplémentaires. Dans ces situations, le ou la référent·e doit ajuster sans cesse son accompagnement, jongler entre soutien pratique, écoute et respect de l'intimité familiale.

La temporalité apparaît aussi comme une variable décisive, souvent invisible mais toujours présente dans les récits. La plupart des référent·es insistent sur la nécessité d'inscrire l'accompagnement dans le temps long, de tenir malgré les ruptures, les silences et les retours inattendus. Les parcours décrits sont rarement linéaires. Pour certaines femmes accompagnées, le ou la référent·e devient le seul repère stable, parfois pendant plusieurs années. Cet ancrage pousse les professionnel·les à envisager leur rôle non comme une intervention ponctuelle mais

comme un engagement patient. Comme le précise un·e intervenant·e, « *Il y a aussi le risque de rechute, entre guillemets : parfois, la femme arrête quelques semaines, puis elle revient parce que c'est trop dur financièrement. Là aussi, on essaie de ne pas juger. On reste là, on recommence, autant de fois qu'il faut.* » (Entretien 9). Cette continuité permet de maintenir le lien, même lorsque la personne traverse des phases de retrait ou de rechute.

Enfin, l'articulation entre les niveaux micro, méso et macro ressort clairement de l'analyse. Au niveau micro, la relation individuelle se tisse, se défait, se reconstruit autour d'un fil de confiance et de respect mutuel. Au niveau méso, les associations créent une reliance collective avec des moments de partage et des retours sur pratique. Au niveau macro, les blocages institutionnels et le manque de coordination entre les dispositifs limitent concrètement ce que l'action sociale peut faire au quotidien. Le plaidoyer et la coopération inter-associative deviennent alors des leviers essentiels pour contourner l'inertie ou l'hostilité perçue du système.

Au cœur de cette tension, le ou la référent·e reste le fil conducteur qui relie l'individuel au collectif, et le concret au politique.

#### 2.4.7. Tensions émotionnelles : colère, impuissance et engagement militant

Au fil des entretiens et des récits de terrain, une dimension émotionnelle forte traverse le discours : la colère et la frustration. Ces émotions se cristallisent sur la confrontation quotidienne aux limites structurelles précitées.

Plusieurs référent·es bénévoles décrivent cette colère comme un moteur militant, une force de mobilisation qui alimente le plaidoyer.

Cette dimension militante rejoint l'analyse plus large de la posture d'accompagnement. Elle porte en elle une charge politique qui défend la reconnaissance des violences subies, dénonce l'incohérence perçues des politiques publiques et réclame des moyens humains et matériels adaptés pour rendre les parcours de sortie réellement possibles.

La colère est transformée en action collective. Elle rappelle alors que derrière chaque accompagnement individuel se joue un rapport de force plus large. Sans cette dimension critique et sans reconnaissance de ce poids émotionnel, c'est tout le travail social qui risque la

perte de sens et, à terme, l'abandon des plus fragiles. Les témoignages recueillis sont rejoints par la littérature où la colère est souvent présentée comme un moteur essentiel de l'engagement militant, en particulier dans les mouvements féministes (Falquet, 2016 ; Ahmed, 2004), même si cette dimension n'est pas toujours traitée comme un thème isolé.

#### 2.4.8. Modèles connexes et recommandations pratiques

Les analyses croisées menées (Point 1.4.) offrent des éclairages utiles pour repenser l'accompagnement des femmes en situation de prostitution. Les approches vues (Tison, 2021 ; Vavassori et al., 2003 ; Cloud & Granfield 2008 ; Prochaska & DiClemente), sont des méthodes qui reconnaissent la complexité des parcours et soutiennent la reprise de pouvoir progressive. Ils peuvent aussi être adaptées à l'accompagnement des sorties de la prostitution.

Pour améliorer l'efficacité de l'accompagnement, il apparaît également utile que les référent·es puissent se former aux spécificités de l'accompagnement des victimes de violences conjugales, car les mêmes mécanismes se retrouvent chez les femmes en situation de prostitution (Cloud & Granfield, 2008 ; Corrigan, 2004 ; Rhodes, 2009).

Il semble aussi pertinent de s'inspirer des principes de la réhabilitation psychosociale tels que développés par Corrigan et ses collègues (2004). Bien qu'issus du champ de la santé mentale, ces principes trouvent une résonance particulière ici, car ils placent la personne au centre, en tenant compte de ses ressources, de ses besoins et de ses choix.

Au-delà de ces champs connexes, il est également utile de regarder comment d'autres pays abordent la question de la prostitution et des parcours de sortie. En Belgique, ces pistes ne sont pas encore mises en œuvre de façon cohérente ou structurée, mais pourraient servir de base pour améliorer et mieux coordonner les pratiques, tout en respectant la réalité des associations de terrain.

L'amélioration de la coordination inter-associative apparaît aussi cruciale pour garantir la cohérence des parcours, même si les divergences d'approches et de positionnements idéologiques entre associations pourraient freiner la mise en réseau.

Ces constats invitent à plusieurs pistes de réflexion :

- Renforcer la professionnalisation de la fonction. Cela, entre autres, par la mise en place de modules de formation spécifiques à la gestion des traumatismes, des addictions et du stress vicariant.
- Assurer que chaque référent bénéficie de supervision régulière et de moments de soutien collectif.
- Mieux comprendre comment articuler le niveau individuel (micro), les réseaux associatifs (méso) et le cadre institutionnel (macro), pour sécuriser les parcours de sortie.
- Enfin, développer un plaidoyer collectif pour faire évoluer les dispositifs vers un accompagnement réellement global : logement, santé, statut administratif, empowerment, et non une simple juxtaposition d'aides partielles.

Enfin, une autre réflexion se dégage également directement des témoignages. Il s'agit de la reconnaissance explicite des violences faites aux femmes comme levier dans le parcours de sortie. En effet, la possibilité pour certaines d'obtenir un statut de victime est proposée comme une clé pour débloquer des droits. La création de maisons de transit comme « points de bascule » pour sécuriser le logement et amorcer d'autres démarches est également cité.

#### 2.4.9. Perspectives et conclusion

Face à ces constats, l'enjeu pour les années à venir serait de clarifier le statut et la reconnaissance de la fonction de référent·e associatif·ve, de renforcer sa professionnalisation quand elle est nécessaire, et de garantir les moyens humains et matériels pour que cette fonction clé reste un véritable levier de sortie, et non une variable d'ajustement du système.

Ce mémoire avait pour objectif d'explorer la fonction de référent·e associatif·ve dans l'accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution. Il visait à mettre en lumière ses spécificités, ses limites et ses enjeux. L'analyse a permis de confirmer que le rôle de référent·e constitue bien un pivot du dispositif d'accompagnement.

Les résultats ont mis en évidence que cet accompagnement se heurte à des obstacles. À ceux-ci s'ajoute la complexité des situations individuelles qui rendent la sortie de la prostitution longue et incertaine.

La discussion a montré que la posture du référent associatif est à la fois technique et relationnelle. Elle repose aussi sur des ressources collectives telles que la supervision, le travail en réseau et la formation continue. L'étude a souligné que, sans un soutien structurel suffisant (formation standardisée, financement stable, encadrement des bénévoles), la fonction de référent reste fragile et exposée au risque d'épuisement.

Plusieurs référent·es interrogé·es ont fait référence au modèle français du parcours de sortie. Pour certain·es intervenant·es, ce modèle illustre ce qu'un accompagnement réellement coordonné pourrait enfin permettre : la reconnaissance explicite de la vulnérabilité de ces femmes et leur contexte. Cette comparaison souligne la différence entre un cadre institutionnel plus structuré et la « débrouille » associative encore dominante en Belgique.

Pour terminer, un·e intervenant·e interrogé·e a exprimé que la parole se libère bien souvent des mois, voire des années après la fin du parcours de sortie. Lorsque la femme survivante a le temps et le recul nécessaire pour en parler. Ainsi, le parcours de sortie apparaît comme double. Au-delà de la sortie physique, il est aussi psychique. Une seconde sortie, consécutive à la première. Plus lente, que la parole ne fait souvent émerger qu'après coup, et qu'il reste essentiel d'accompagner. Dès lors, le rôle de référent·e associatif·ve pourrait, peut-être, également s'étendre au-delà même de la sortie physique du système prostitutionnel, ouvrant une piste pour penser ce lien dans la durée.

## BIBLIOGRAPHIE

**Ahmed, S.** (2004). *The Cultural Politics of Emotion*. Edinburgh: Edinburgh University Press.

**Amicale du Nid.** (2018). *Guide de l'accompagnement des personnes victimes de traite et d'exploitation à des fins d'exploitation sexuelle*.

**Barker, R. L.** (2003) *The social work dictionary* (5<sup>e</sup> éd.), Washington, DC : NASW Press.

National Association of Social Workers (NASW) (2008) *Standards for Social Work Case Management*, Washington, DC : NASW Press.

**Balfour, R., & Allen, J.** (2014). *A review of the literature on sex workers and social exclusion*. London : UCL Institute of Health Equity.

**Bensaude, B., & Héran, F.** (2006). *Les Bénévoles : un rôle essentiel dans les actions sociales*.

**Bensemmane, S.** (2024). *Législation et prostitution en Belgique*.

**Canadian Association of Social Workers (CASW).** (2019). *Décriminalisation, stratégies de sortie et déterminants sociaux de la santé*. Disponible sur : [https://www.casw-acts.ca/files/attachements/Sex\\_Work\\_Paper\\_Formatted\\_FRENCH.pdf](https://www.casw-acts.ca/files/attachements/Sex_Work_Paper_Formatted_FRENCH.pdf)

**CLES – Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.** (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Montréal : CLES. Disponible sur : <https://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/FINAL-DE-FINAL-1.pdf>

**Cloud, W., & Granfield, R.** (2008). Conceptualizing recovery capital: Expansion of a theoretical construct. *Substance Use & Misuse*, 43(12–13), 1971–1986. Disponible sur : <https://doi.org/10.1080/10826080802289762>

**Corrigan, P.** (2004). *Case Management and its Role in Social Work*.

**Corrigan, P. W., Mueser, K. T., Bond, G. R., Drake, R. E., & Solomon, P. (2004).** *Principles and Practice of Psychiatric Rehabilitation: An Empirical Approach*. New York: Guilford Press.

**Council of the European Union.** *EU against Human Trafficking*. Available from : <https://www.consilium.europa.eu/ro/eu-against-human-trafficking>

**Damhuis, L. & Maisin, C., 2022.** *Prostitution & accès aux droits : la portée démocratique du travail social*. Cahier de la recherche'action n°12. Bruxelles : Fédération des Services Sociaux.

**Deering, K. N., et al. (2011).** The impact of health services access on female sex workers. *International Journal of Public Health*.

**Dequiré, A.-F. (2015).** Les violences faites aux femmes dans le monde : une pandémie ?. *Revue PP\_050*, 21–33.

**Di Meco, M. (2023).** *Preventing and combating trafficking in human beings and protecting its victims*. European Parliamentary Research Service.

**Duché, G. (2024).** Prostitution, de la misogynie à la haine de soi. In *Sociologie de la violence, Sociologie de la santé*, 53–62.

**EMN Belgium. (2022).** *Payoke, Pag-Asa and Sürya recognized as specialized centres for the reception of victims of trafficking in human beings*. Consulté sur <https://emnbelgium.be/news/payoke-pag-asa-and-surya-recognized-specialized-centres-reception-victims-trafficking-human>

**European Commission. (2014).** *Belgium – 2. Institutional and Legal Framework*. In: *Together Against Trafficking in Human Beings*. Disponible sur : <https://ec.europa.eu/anti-trafficking/>

**European Parliament. (2023).** Resolution on the regulation of prostitution in the EU (2022/2139(INI)). Disponible sur : [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0312\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0312_FR.html)



**EU Monitor.** (2022). *Trends, challenges and revision of the EU Anti-Trafficking Directive.*

Disponible sur : <https://www.eumonitor.eu/9353000/1/j9vvik7m1c3gyxp/vlz0ehkd5gul>

**Falquet, J.** (2016). *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail.* Paris: Presses de Sciences Po.

**Farley, M.** (2018). Risks of prostitution : When the person is the product. *Journal of the Association for Consumer Research*, 3(1), 97–108. Disponible sur : <https://doi.org/10.1086/695670>

**FEANTSA.** (2019). *Women and Homelessness in Europe : A Gendered Approach to Housing Exclusion.* Brussels : European Federation of National Organisations Working with the Homeless. Disponible sur : <https://www.feantsa.org/en/report/2019/06/05/women-and-homelessness-in-europe>

**Fedasil** (s.d.) *Centres spécialisés pour victimes de traite des êtres humains.* [En ligne] Disponible sur : <https://www.fedasil.be/fr/themes/groupe-cibles/victimes-de-la-traite-des-etres-humains>

**Fédération des Services Sociaux (FDSS).** (2022) *Prostitution & accès aux droits : la portée démocratique du travail social.* Cahier de recherche-action n°12. Bruxelles : FDSS. Disponible à : [https://www.fdss.be/wp-content/uploads/22-38-A5\\_Cahier\\_Recherche-action-12-prostitution\\_02.pdf](https://www.fdss.be/wp-content/uploads/22-38-A5_Cahier_Recherche-action-12-prostitution_02.pdf)

**Fondation Roi Baudouin** (2023) *Turning Point : un accompagnement sécurisé pour sortir de la prostitution (Cherut ASBL).* [En ligne] Disponible sur : <https://kbs-frb.be/fr/turning-point-accompagnement-securise-pour-sortir-de-la-prostitution-asbl-cherut-liberte>

**Fosu Twum, B.** (2017). Prostitution et travail social. *GRAPH*, 59, 59–65.

**Guerreiro, J. D. S., Lapierre, A., Trépanier, M., & Blanchette, D.** (2020). Comprendre la violence conjugale au féminin. *La violence familiale et sociale*, 109–125.

**HAS – Haute Autorité de Santé.** (2016). *Prostitution et santé : recommandations pour un accompagnement adapté*. Paris : HAS. Disponible sur : <https://www.has-sante.fr>

**HAS.** (2016). *État de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurs du sexe*. Service évaluation économique et santé publique.

**InVS.** (2016). *Enquête Pro-Santé sur la population de prostituées en France*. Institut national de veille sanitaire.

**ISALA.** (2023). *ISALA – Rapport d'activités 10 ans*. Disponible sur : <https://www.isalaasbl.be/wp-content/uploads/2023/10/rapport-isala-10-ans.pdf>

**Jacobson, D., & Mustafa, N.** (2019). Social Identity Map: A Reflexivity Tool. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, 1–12. Disponible sur : <https://doi.org/10.1177/1609406919870075>

**Kats, J., & Barjolin, A.** (2018). Le travail social avec les victimes de la prostitution.

**Kinsie, P.** (2017). *Trafficking in Women (1924–1926): The Paul Kinsie Reports for the League of Nations* (Vol. 1). United Nations.

**Krüsi, A., Kerr, T., Taylor, C., Rhodes, T., & Shannon, K.** (2016). The structural production of stigma in the sex work environment. *Sociology of Health & Illness*, 38(7), 1137–1151. Disponible sur : <https://doi.org/10.1111/1467-9566.12436>

**Lañctôt, N., Benoit, C., Millar, A., & Farley, M.** (2017). Les facteurs de sortie de la prostitution et les interventions nécessaires.

**Laouénan, C.** (2018). Des violences conjugales à la prostitution. *Prostitution et société*, 10 juillet.

**Le Monde selon les Femmes.** (2021). *Femmes, violences & précarité : guide de formation*. Bruxelles : Les Déclics du Genre.

**Link, B. G., & Phelan, J. C.** (2001). Conceptualizing stigma. *Annual Review of Sociology*, 27, 363–385.

**Loi du 13 avril 1995.** *Loi visant à réprimer la traite des êtres humains et la pornographie infantine.* Moniteur belge. Disponible sur : [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1995041330](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1995041330)

**Loi du 10 août 2005.** *Loi modifiant la législation relative à la traite des êtres humains.* Moniteur belge. Disponible sur : [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2005081035](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2005081035)

**Belgique.** (2024). *Loi du 3 mai 2024 encadrant la contractualisation de l'activité prostitutionnelle.* Moniteur belge, 13 mai 2024. Consulté sur : [https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-03-mai-2024\\_n2024202750.html](https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-03-mai-2024_n2024202750.html)

**Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016.** *Loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.* Journal officiel de la République française. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032396046>

**Lord, J., & Hutchison, P.** (1993). *The process of empowerment: Implications for theory and practice.* *Canadian Journal of Community Mental Health*, 12(1), 5–22.

**Mathieu, L.** (2001). *La condition prostituée.* Paris : Éditions Textuel.

**Mathieu, L.** (2018). « Prostitution et parcours de sortie : contradictions et limites d'une politique publique », *Déviance et Société*, 42(1).

**Micaela, D. M.** (2023). *Preventing and combating trafficking in human beings.* European Parliamentary Research Service.

**Miller, E., Decker, M. R., Silverman, J. G., & Raj, A.** (2017). Trafficking and exploitation. *Journal of Women's Health*, 26(10), 991–998.

**Monteil, N.** (2020). Promouvoir la santé des personnes en situation de prostitution. *Santé publique et épidémiologie*. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03173750>

**Monville, P., & Holzapfel, C.** (2017). *La prostitution, le droit pénal dans une drôle de posture...* Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège, 2, pp. 153–180. Disponible sur : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/233663>

**Mouvement du Nid.** (2016). *Les bénévoles et l'accompagnement des personnes prostituées*.

**Mourani, M., & Malécot, A.** (2019). *Complexité des parcours de sortie dans la prostitution : études de cas*.

**National Association of Social Workers (NASW)** (2008). Standards for Social Work Case Management, Washington, DC : NASW Press.

**Noëlle, L.** (2013). *Renâître de ses hontes*. Le Passeur Éditeur.

**Office of Disease Prevention and Health Promotion** (2020). Social Determinants of Health – Healthy People 2030. U.S. Department of Health and Human Services. Available at : <https://health.gov/healthypeople/priority-areas/social-determinants-health>

**OMS.** (2020). *Recommandations de prévention COVID-19 pour les populations précarisées*.

**Östergren, P., & Dodillet, S.** (2011). *The Swedish Sex Purchase Act: Claimed Success and Documented Effect*.

**Prochaska, J. O., & DiClemente, C. C.** (1983). Stages and processes of self-change of smoking. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 51(3), 390–395.

**Pro-Santé.** (2010–2011). *Étude sur la santé des femmes en situation de prostitution*.

**Ranganathan, M., et al.** (2021). Public health and economics in intimate partner violence. *SSM - Population Health*, 14, 100822. Disponible sur : <https://doi.org/10.1016/j.ssmph.2021.100822>

**Rapport annuel de l'Unia.** (2019). *Lutte contre la traite des êtres humains et exploitation sexuelle en Belgique.*

**Rhodes, T.** (2009). Risk environments and drug harms. *International Journal of Drug Policy*, 20(3), 193–201. Disponible sur : <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2008.10.003>

**Rogers, C. R.** (1961). *On Becoming a Person: A Therapist's View of Psychotherapy.* Boston: Houghton Mifflin.

**Romito, P.** (2017). *Impact des violences sexistes et sexuelles sur la santé psychologique.*

**Salmona, M.** (2019). *Le livre noir des violences sexuelles.* Dunod.

**Sawa ASBL** (s.d.) *Prévention - Travail de rue.* [En ligne] Disponible sur : <https://www.sawa-prostitution.be/index-fr.php?page=prevention>

**Sexologies.** (2020). La prostitution : facteurs d'entrée, de sortie et interventions. *Sexologies*, 29(2), 87–95.

**Thomas, J.-L.** (2015). *Les conséquences des violences sexuelles sur la santé physique : revue de la littérature.*

**Trinquart, J.** (2002). La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle.

**UCLouvain – Faculté de Santé Publique.** (2024). *Vade-Mecum : Conseils et exigences académiques pour la réalisation d'un mémoire de Master en Sciences de la Santé Publique.* Louvain-la-Neuve: UCLouvain.

**UN Office on Drugs and Crime.** (2023). *Global Report on Trafficking in Persons 2022.* Viennes : Nations Unies.

**UN Women.** (2021). *Safe Cities and Safe Public Spaces: Global Results Report.* New York: United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications>

**UTSOPI** (s.d.) *Accueil*. [En ligne] Disponible sur : <https://www.utsopi.be/fr>

**Yount, K. M., et al.** (2023). Protocol for CONVERGE. *Frontiers in Public Health*, 11, 1181543. Disponible sur : <https://doi.org/10.3389/fpubh.2023.1181543>

**Wilson, J. M., Fauci, J. E., & Goodman, L. A.** (2015). *Bringing trauma-informed practice to domestic violence programs: A qualitative analysis of current approaches*. *American Journal of Orthopsychiatry*, 85(6), 586–599. <https://doi.org/10.1037/ort0000098>

**World Health Organization** (2008) *Closing the gap in a generation: Health equity through action on the social determinants of health. Final report of the Commission on Social Determinants of Health*. Geneva: WHO.

## ANNEXES 1 : Guide d'entretien

### Introduction à l'entretien

Je vais commencer par me présenter. Je m'appelle Audrey Seynur. Je suis infirmière de formation. Je suis actuellement responsable de la coordination dans un organisme qui met des aides en place pour le maintien à domicile de personnes fragilisées ou en perte d'autonomie. En parallèle je poursuis un master en santé publique que je termine avec un mémoire sur l'accompagnement des femmes en situation de prostitution, avec un focus particulier sur le rôle du référent associatif.

Un référent est défini comme étant : une personne ressource, identifiée comme responsable ou point de contact pour une question, une tâche, un domaine. Le référent associatif est la personne repère ou ressource au sein d'une association, chargée de l'accompagnement et du suivi des « bénéficiaires ».

Cet entretien a pour objectif de mieux comprendre votre expérience et les défis liés à la fonction. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Sens toi libre d'y répondre comme tu le souhaites, ou de ne pas répondre si une question vous met mal à l'aise.

Ton témoignage sera strictement confidentiel. Les résultats seront utilisés dans le cadre de ce mémoire, et potentiellement dans un article local. Notre conversation sera enregistrée afin de pouvoir la retranscrire et l'analyser au mieux. Les fichiers audios seront ensuite détruits. Nous pouvons arrêter l'enregistrement à tout moment.

L'entretien durera environ une heure.

Es-tu d'accord pour poursuivre cet entretien ?

### Présentation personnelle

Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre rôle dans l'association ?

R : Êtes-vous infirmier, bénévole, aide logistique... ?

Depuis combien de temps travaillez-vous avec les femmes en situation de prostitution ?

R : Est-ce au sein de cette structure uniquement ou avez-vous d'autres expériences

### Accompagnement des femmes et gestion des traumatismes

Comment se passent les accompagnements dans votre structure ?

Quel type de population accompagnez-vous ?

Quelles sont les demandes ou les particularités des personnes accompagnées ?

Les personnes accompagnées peuvent être en situation de précarité ou de violence. D'après votre expérience, quels sont les impacts des violences sur les accompagnements ?

Quel type de soutien mettez-vous en place dans ces situations ?

En quoi votre rôle est-il important pour aider ces femmes à surmonter leurs traumatismes ?

Comment définiriez-vous la relation dans l'accompagnement ?

R : Est-ce une relation de confiance ? Le dialogue est-il facile ?

Que mettez-vous en place pour créer un environnement bienveillant et sécurisé ?

Est-ce que vous adaptez votre accompagnement lorsqu'une personne est en parcours de sortie ? (Parcours de sortie = processus volontaire et accompagné dans lequel une personne souhaite quitter la prostitution et construire un nouveau projet de vie.)

Avez-vous des choses à ajouter en ce qui concerne l'accompagnement ?

### **Aspects légaux et administratifs**

Vous m'avez dit que la population que vous accompagnez est...

Dans l'accompagnement, est-ce que vous remarquez certains aspects légaux, sociaux ou administratifs qui impactent les personnes ?

R : Statut migratoire ? Défis liés à l'origine ?

Dans la prostitution, on observe des personnes victimes de la traite des êtres humains. Comment l'accompagnement se passe-t-il d'un point de vue administratif ou légal dans ces cas ?

Comment aidez-vous les femmes à accéder à leurs droits et à naviguer dans les démarches légales ?

Quels sont les obstacles administratifs les plus courants que vous rencontrez ?

Est-ce que l'accompagnement est différent en parcours de sortie

R : en regard à ces aspects légaux et administratif

Identifiez-vous d'autres aspects qui impactent l'accompagnement ?

### **Votre rôle de référent associatif**

Comment définiriez-vous votre rôle de référent pour ces femmes ?

Quelles sont vos principales missions dans leur accompagnement ?

Travaillez-vous avec d'autres professionnels dans votre structure ou à l'extérieur ?

R : Travailleurs sociaux, psychologues, médecins... ?

Dans le cadre d'un accompagnement, comment se met en place la collaboration ?

Comment vous présentez-vous au sein des autres structures ?

Comment s'opérationnalise l'accompagnement avec les autres acteurs ?



R : Êtes-vous un point de contact pour d'autres professionnels ?

R : Avez-vous des exemples ?

Avez-vous des exemples de bonnes pratiques qui facilitent le travail en réseau ?

Comment le rôle de référent est-il défini dans votre propre structure ?

Comment devient-on référent ?

Avez-vous reçu une formation (formelle ou informelle) pour exercer ce rôle ?

### **Les défis du rôle de référent**

Avez-vous vécu ou observé des obstacles dans votre rôle de référent ?

R : Obstacles dans la structure ? En dehors ?

Avez-vous déjà été confronté à des situations difficiles ou sensibles ?

R : 'Sensible' = qui met en danger la personne ou complique l'accompagnement (violence, sécurité, confidentialité...)

Ces obstacles sont-ils spécifiques ou amplifiés ou non lors d'un parcours de sortie ?

R : Pouvez-vous me citer des obstacles particulièrement présents à ce moment-là ?

Est-ce qu'à votre niveau ou dans la structure, des processus sont mis en place pour pallier ces difficultés ?

Comment ces situations ont-elles influencé votre positionnement en tant que référent ?

Comment gérez-vous ces situations dites sensibles ?

Est-ce que ces accompagnements ont un impact sur vous ?

R : Du point de vue psychologique, physique, social ?

Quels outils ou ressources vous manquent dans votre accompagnement au quotidien ?

### **Parallèles avec d'autres formes d'accompagnement (addictions, violences)**

Avez-vous identifié d'autres problématiques importantes chez les femmes que vous accompagnez (en dehors de la prostitution elle-même) ?

R : Par exemple, des situations de violences conjugales, d'addiction, de santé mentale, de précarité extrême ?

Selon vous, comment ces problématiques influencent-elles l'accompagnement ?

R : Ces situations compliquent-elles la relation d'aide ou la stabilisation du parcours ?

En tant que référent, comment vous situez-vous dans l'accompagnement de femmes qui cumulent plusieurs problématiques (prostitution + addiction ou violences conjugales, par exemple) ?

Faites-vous un lien entre les approches utilisées pour accompagner les personnes en situation de prostitution et celles utilisées dans d'autres contextes (addiction, violences) ?

R : Utilisez-vous des techniques spécifiques : écoute active, réduction des risques, approche motivationnelle, travail sur les rechutes... ?

Ces approches sont-elles adaptées aux besoins des femmes que vous accompagnez ? Avez-vous dû en adapter certaines ?

Quels sont, selon vous, les enjeux majeurs dans l'accompagnement de ces problématiques croisées ?

### **Recommandations et pistes d'amélioration**

Quelles actions pourraient être mises en place pour améliorer l'accompagnement des femmes en parcours de sortie de la prostitution ?

R : En interne, dans votre structure ? En externe ?

Y a-t-il des outils ou ressources qui vous aideraient dans votre travail ?

Pensez-vous à des actions pour améliorer le rôle du référent ?

R : Formation, intervision, outils...

Quelles compétences vous semblent utiles ?

Quelles améliorations pourraient renforcer l'accompagnement hors de la structure ?

R : Lien avec d'autres institutions, collaboration entre référents...

Comment le rôle du référent associatif pourrait-il être renforcé ou mieux soutenu ?

R : Y a-t-il des outils ou ressources qui vous aideraient dans votre travail ? (Si pas encore abordé)

### **Clôture de l'entretien**

Souhaitez-vous ajouter quelque chose sur votre expérience ou votre rôle ?

Merci beaucoup pour votre temps et votre contribution.

Si vous souhaitez recevoir une copie de la retranscription ou ajouter des précisions plus tard, n'hésitez pas à me contacter.

Encore un grand merci.

## ANNEXES 2 : Entretien Intervenant 8 – 05.06 – En visio

**Audrey :** Bonjour X, merci d’avoir accepté de faire cet entretien.

**Intervenante 8 :** Hello Audrey, c’est avec plaisir.

**Audrey :** Pas un souci du tout.

Je vais commencer par me présenter. Je m'appelle Audrey Seynur. Je suis infirmière de formation. Je suis actuellement responsable de la coordination dans un organisme qui met des aides en place pour le maintien à domicile de personnes fragilisées ou en perte d'autonomie. En parallèle je poursuis un master en santé publique que je termine avec un mémoire sur l’accompagnement des femmes en situation de prostitution, avec un focus particulier sur le rôle du référent associatif.

Un référent est défini comme étant : une personne ressource, identifiée comme responsable ou point de contact pour une question, une tâche, un domaine. Le référent associatif est la personne repère ou ressource au sein d’une association, chargée de l’accompagnement et du suivi des « bénéficiaires ».

Cet entretien a pour objectif de mieux comprendre votre expérience et les défis liés à la fonction. Il n’y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Sens toi libre d’y répondre comme tu le souhaites, ou de ne pas répondre si une question vous met mal à l’aise.

Ton témoignage sera strictement confidentiel. Les résultats seront utilisés dans le cadre de ce mémoire, et potentiellement dans un article local. Notre conversation sera enregistrée afin de pouvoir la retranscrire et l’analyser au mieux. Les fichiers audios seront ensuite détruits. Nous pouvons arrêter l’enregistrement à tout moment.

L’entretien durera environ une heure.

Es-tu d’accord pour poursuivre cet entretien ?

**Intervenante 8 :** Oui.

**Audrey :** Est-ce que tu peux te présenter et me dire un peu ce que tu fais à Y ?

**Intervenante 8 :** Alors moi je suis arrivée à Y en 2015, donc ça fait un petit moment maintenant. J’ai commencé avec les sorties sur les lieux de prostitution, en rue, et avec la permanence du vendredi.

Puis, assez vite, on s'est rendu compte qu'une séance de permanence, ça ne suffisait pas à répondre aux demandes des femmes. Il y avait besoin d'un lien dans le temps, de quelque chose de plus individualisé.

Donc on a commencé les accompagnements. Au départ, c'était très organique. Une femme avait besoin d'un accompagnement, si quelqu'un était dispo, elle y allait. Et puis en 2019, on a ouvert une maison de transit. Une maison où les femmes pouvaient vivre un an, un an et demi. Là, on a vraiment mis en place une structure d'accompagnement formalisée.

J'ai coordonné ce projet. On a créé le cadre qu'on utilise encore aujourd'hui : une équipe autour de la femme, deux à six personnes, avec une référente principale qui coordonne, mais toujours en lien avec la personne accompagnée. C'est elle qui reste au centre. J'ai été référente, binôme, membre d'équipe. Et maintenant, depuis 2023, je suis dans la coordination globale des accompagnements à Y. Je partage ce rôle avec X, qui est salariée. Moi, je suis toujours bénévole.

**Audrey : Et à côté de ça, tu travailles ?**

**Intervenante 8 :** Oui, je travaille à mi-temps comme institutrice. Et je n'ai pas de formation en travail social, en dehors de ce que j'ai reçu à Y, et dans les colloques ou formations quand je représente l'asso.

**Audrey : Peux-tu me parler du public que vous accompagnez à Y ?**

**Intervenante 8 :** Ça a changé, clairement.

Quand je suis arrivée, on rencontrait surtout des femmes originaires d'Europe de l'Est, bulgares, roumaines, avec des papiers européens. Elles travaillaient dans des bars, dans des vitrines. Aujourd'hui, on accompagne très majoritairement des femmes migrantes sans papiers, souvent d'Amérique latine, d'Afrique subsaharienne, du Maghreb. Il y a aussi des femmes asiatiques. Et de plus en plus de femmes trans. C'est un public qu'on accompagne maintenant beaucoup plus qu'avant. Et elles sont dans une situation de grande précarité.

Avant, les femmes qu'on voyait avaient souvent un logement, un revenu plus ou moins stable, parfois même une voiture. Aujourd'hui, c'est la survie.

Il y a des femmes qui n'ont aucun revenu, pas de papiers, pas de logement fixe. Donc les demandes ont changé aussi. Avant, on avait beaucoup de demandes d'aide administrative, pour comprendre leurs droits. Maintenant, c'est le logement, la santé, les soins

psychologiques.

Et aussi, ce qui me frappe, c'est que les femmes parlent beaucoup plus de leur mal-être. Avant, elles le disaient moins, ou en tout cas pas de cette manière-là.

**Audrey : Elles arrivent comment aujourd'hui ?**

**Intervenante 8 :** Elles arrivent épuisées.

Souvent, elles ont déjà tout essayé. Et elles sont seules. Il y a une vraie fatigue, une perte de confiance aussi. Elles sont souvent très jeunes ou alors très isolées. Et la majorité n'a pas de droits, ou ne les connaît pas. Donc oui, c'est beaucoup plus dur qu'avant.

**Audrey : Tu disais tout à l'heure que vous avez mis en place un cadre structuré d'accompagnement autour des femmes. Est-ce que tu peux m'expliquer comment ça fonctionne concrètement aujourd'hui ?**

**Intervenante 8 :** Oui. Quand une femme demande un accompagnement, ou quand on pense qu'elle aurait besoin d'un suivi un peu plus régulier, on crée une équipe autour d'elle. Cette équipe, elle est composée de deux à six personnes. Il y a une référente, qui est la personne de confiance principale, et puis des personnes qui vont intervenir en fonction des besoins : pour des démarches juridiques, de santé, de logement, ou juste être là. L'idée, c'est que la femme ne soit pas dépendante d'une seule personne. Et que nous, on ne s'épuise pas non plus.

On fait des points d'équipe régulièrement.

Et au centre, il y a toujours ce qu'elle veut, elle. C'est elle qui décide de ce qu'on travaille, de ce qu'elle veut mettre en priorité. Et nous, on accompagne ça. On ne fait pas à sa place, on n'impose rien. On a mis en place une structure assez claire : il y a huit "piliers" qu'on revoit ensemble avec la femme, pour faire le point. Logement, santé, droits, soutien émotionnel, ça nous permet de ne pas passer à côté de quelque chose d'important.

Et en même temps, on garde une grande souplesse. Parce que chaque situation est différente.

**Audrey : Tu dis "on revoit les piliers avec la femme", c'est un moment formalisé ?**

**Intervenante 8 :** Oui. Une fois qu'on a constitué l'équipe, on propose une première réunion avec elle, où on prend le temps de poser les choses.

On lui demande comment elle voit les différents aspects de sa vie, où elle en est, ce qu'elle voudrait améliorer.

C'est un moment assez fort, parce que ça rend les choses concrètes. Et souvent, ça aide à sortir de la confusion, à mettre de l'ordre dans les priorités.

**Audrey : Quelle est ta posture dans les accompagnements ?**

**Intervenante 8 :** Moi je me vis comme un outil volontaire. C'est-à-dire que je suis disponible pour la personne, pour ce qu'elle veut faire, pas pour ce que moi je pense qu'elle devrait faire.

Je suis là, je suis présente, je propose des choses, mais je ne vais pas pousser, ni forcer. Et je crois beaucoup à la co-construction. C'est-à-dire que je vais proposer, mais si elle ne veut pas, je ne vais pas insister. Par contre, si elle dit oui, je vais aller au bout.

Et pour moi, c'est super important de toujours revenir à ce qu'elle veut, à elle. Même si parfois, ce n'est pas ce que moi j'aurais fait.

**Audrey : Tu dis "je vais au bout", tu veux dire quoi exactement par là ?**

**Intervenante 8 :** Je veux dire que si elle me dit qu'elle veut faire une démarche, je vais tout faire pour qu'on puisse la faire ensemble. Je vais préparer, chercher les infos, aller avec elle si besoin. Mais je ne vais pas décider à sa place, ni faire pour elle. Et je dis toujours : "Je ne suis pas une assistante sociale, je suis un appui, un point d'ancrage." Et je pose aussi mes limites.

Je suis bénévole, je suis dispo mais pas tout le temps, et je pense que c'est important de le dire.

**Audrey : Et concrètement, est-ce que vous utilisez des outils particuliers dans l'accompagnement ?**

**Intervenante 8 :** On utilise les huit piliers, comme je te disais. C'est un outil qu'on a construit à Y, pour baliser un peu les accompagnements. Et on fait aussi des lettres d'engagement, dans lesquelles on clarifie ce que chacune attend.

Et puis il y a les points d'équipe, réguliers, qui permettent de réfléchir ensemble, de pas porter seule. Et aussi, parfois, des bilans avec la femme. On lui demande comment elle vit l'accompagnement, ce qu'elle aimerait changer.

**Audrey : Est-ce qu'il y a des accompagnements qui t'ont particulièrement marquée ? Positivement ou négativement ?**

**Intervenante 8 :** Oui, il y en a beaucoup.

Il y a une femme que j'ai accompagnée il y a plusieurs années. Elle était dans une situation très compliquée, en situation de traite, avec un proxénète très violent. Elle a fini par sortir de là, et elle est restée en lien avec nous. Et plusieurs années après, elle est revenue, avec un autre projet.

Elle voulait faire des études. Et c'était très émouvant pour moi, parce que je voyais à quel point elle avait avancé. Et en même temps, elle avait encore besoin de soutien. Donc c'est un lien qui dure dans le temps. Et puis il y a d'autres situations où ça ne va pas. Des femmes qu'on accompagne longtemps, et à un moment, elles arrêtent de répondre, ou elles prennent des décisions très dures pour elles. Et on ne peut rien faire. C'est dur à accepter.

**Audrey : Comment vis-tu ces arrêts, ces moments où la personne s'éloigne ou fait un choix qui te semble peu judicieux ?**

**Intervenante 8 :** C'est difficile. Tu te demandes si t'as raté un truc. Mais avec le temps, j'ai appris à lâcher. Je me dis que c'est leur vie, leur rythme. Et que ce n'est pas parce qu'elles ne veulent plus de l'accompagnement maintenant qu'il ne leur a servi à rien. Parfois, elles reviennent. Parfois, elles en parlent à d'autres. Il y a un effet d'écho, qu'on ne mesure pas toujours.

**Audrey : Comment se construit la relation ? Est-ce que la confiance s'installe facilement ?**

**Intervenante 8 :** Non. Pas facilement du tout. Il y a des femmes avec qui j'ai eu une très belle relation, mais qui ne m'ont jamais appelée par mon prénom. Je pense que c'est une façon de garder une distance. Elles ont vécu trop de choses, elles ont appris à ne pas faire confiance. Et parfois, c'est plus simple de ne pas trop s'attacher. Mais je pense que ce n'est pas parce qu'elles ne te montrent pas leur confiance qu'elle n'est pas là. C'est juste une autre manière de la vivre. Et parfois, la confiance, tu la vois dans des petites choses. Un appel, un regard, une manière d'être là.

**Audrey : Tu as déjà eu le sentiment d'être testée ? De devoir prouver que tu étais fiable ?**

**Intervenante 8 :** Oui, bien sûr. Il y a des femmes qui testent. Elles te demandent un truc à la dernière minute, ou elles ne viennent pas au rendez-vous, pour voir comment tu réagis. Et c'est logique. Elles ont besoin de savoir si tu tiens, si tu juges, si tu t'énerves. Donc il faut être très stable, très claire. Moi je dis toujours ce que je peux faire et ce que je ne peux pas faire. Et je m'y tiens.

**Audrey : Et qu'est-ce que tu fais quand tu sens que la confiance ne s'installe pas ?**

**Intervenante 8 :** J'attends. Je reste là. Je ne force pas. Je continue à proposer, à montrer que je suis là. Et parfois, ça vient, parfois pas. Mais je pense que même si ça ne vient pas, le fait de proposer, d'être là, ça compte.

**Audrey : Tu as déjà mentionné que les femmes accompagnées ont vécu des violences. Est-ce que tu peux m'en dire un peu plus sur l'impact que cela a sur les accompagnements ?**

**Intervenante 8 :** C'est omniprésent. C'est rare qu'une femme ne parle pas, à un moment ou un autre, d'une forme de violence. Et c'est souvent multiple. Des violences dans la famille, dans le cadre de la prostitution, dans les relations de couple, des violences institutionnelles aussi. Et parfois, des choses très dures. Moi j'ai accompagné une femme qui a été victime de pédocriminalité. Elle avait été violée toute son enfance. Et ça, ça laisse des traces immenses. Elle ne dormait pas, elle faisait des cauchemars, elle ne pouvait pas être seule. C'était très lourd, très douloureux à accompagner. Et en même temps, je me disais : mais si elle, elle tient debout, je peux bien tenir avec elle. Mais c'est pas simple. Et parfois, on est très seules pour porter ça.

**Audrey : Est-ce que vous avez des espaces pour déposer ce genre chose entre accompagnant·es ?**

**Intervenante 8 :** Oui. On essaie de se voir régulièrement, on a des moments en collectif où on peut parler. Et heureusement, sinon je pense que je n'aurais pas tenu. Quand tu accompagnes quelqu'un qui est dans cette souffrance-là, t'as besoin de déposer. Pas pour te plaindre, mais juste pour pouvoir continuer. Et parfois, rien que le fait que quelqu'un d'autre sache, ça soulage.

**Audrey : Tu viens de parler du poids émotionnel que ça peut représenter. Comment tu fais, toi, pour ne pas t'épuiser dans ce travail-là ?**

**Intervenante 8 :** J'ai appris à poser mes limites. Au début, je voulais tout faire, tout le temps. Et je me suis rendue compte que ce n'était pas possible. Que je m'épuisais, et que ça ne servait pas à la personne non plus. Donc maintenant, je dis ce que je peux faire, ce que je ne peux pas faire. Je prends du recul. Et surtout, je m'appuie sur le collectif. Je ne suis pas seule. Et ça, c'est essentiel.

**Audrey : Tu ressens parfois de la culpabilité à ne pas pouvoir faire plus ?**

**Intervenante 8 :** Oui, bien sûr. Parfois je me dis : elle est dans la merde, et moi je rentre chez moi, j'ai un toit, j'ai à manger, je suis en sécurité. Et elle, non. Mais si je me laisse bouffer par ça, je ne peux plus rien faire. Donc je l'accueille, je le reconnais, et je me dis que ma place, c'est d'être là, le mieux que je peux. Pas de tout porter.

**Audrey : Est-ce que vous avez des soutiens extérieurs ? Supervisions, groupes de parole, espaces formels pour vous en tant qu'accompagnant·es ?**



**Intervenante 8 :** On a mis des choses en place, oui. Pas forcément tout le temps formalisé, mais on essaie de se retrouver, d'avoir des espaces de parole. Et parfois, on fait venir des personnes extérieures, des formateurs, des thérapeutes. Mais ce n'est pas régulier, et je pense que ça devrait l'être plus. Parce que la charge, elle est là. Même si on est bénévoles, elle est bien là.

**Audrey :** Tu parles souvent du collectif. Qu'est-ce que ça représente concrètement pour toi dans ton engagement à Y ?

**Intervenante 8 :** C'est fondamental. Je ne pourrais pas faire ce travail seule. Le collectif, c'est un espace où je peux déposer, réfléchir, me sentir soutenue. On partage les doutes, les colères, les épuisements. Et on construit aussi ensemble. C'est pas juste un lieu de soutien émotionnel, c'est aussi un lieu politique. On pense ensemble notre pratique, on remet en question, on ajuste. Et on tient parce qu'on est plusieurs.

**Audrey :** Tu dirais que c'est aussi un lieu de formation ?

**Intervenante 8 :** Oui, complètement. Moi j'ai appris tout ce que je sais ici. Avec les autres, dans les discussions, dans les analyses collectives. On lit des textes, on invite des gens, on va à des colloques. Mais surtout, on apprend dans la pratique, ensemble. Et on apprend à s'écouter. Ce n'est pas toujours simple, hein. Mais c'est précieux.

**Audrey :** Est-ce que ce collectif t'a aidée à traverser des moments de doute ou de fatigue ?

**Intervenante 8 :** Oui, clairement. Il y a eu des moments où j'étais au bord de l'arrêt. Et c'est parce que quelqu'un m'a dit "viens, on en parle", que je suis restée. Je me suis sentie soutenue. Pas jugée. Et je pense que c'est ça qui fait qu'on tient dans la durée.

**Audrey :** Est-ce que vous travaillez souvent avec d'autres structures ?

**Intervenante 8 :** Oui, tout le temps. On ne peut pas faire tout, on n'est pas spécialisées en tout. Donc on travaille beaucoup avec d'autres structures. Le GAMS, Pag-Asa, Espace P, des maisons médicales, des avocats. Des fois aussi avec des services sociaux communaux. On est souvent ce lien entre la personne et l'institution. On traduit, on accompagne, on soutient.

**Audrey :** Comment ce passent ces partenaires ?

**Intervenante 8 :** Parfois, tu sens qu'il y a du jugement, ou juste une incompréhension. On arrive avec une femme dans un service, et tu vois dans le regard que ça coince. Il y a une méconnaissance de la prostitution, des réalités migratoires, des parcours.

Et c'est dur, parce que nous on essaie de construire de la confiance, et en un rendez-vous, tout peut être abîmé.

**Audrey : Dans ces moments-là, quelle est ta place ?**

**Intervenante 8 :** J'essaie d'être un tampon. D'expliquer, de traduire, parfois de protéger. Mais je ne peux pas tout contrôler. Alors on fait ce qu'on peut. Et parfois, on choisit aussi à qui on adresse les femmes. On sait avec qui ça se passe bien, et on évite les endroits toxiques.

**Audrey : Est-ce que la loi qui encadre actuellement la prostitution en Belgique a changé quelque chose pour toi, dans les accompagnements ?**

**Intervenante 8 :** Honnêtement, pas vraiment. Pour les femmes qu'on accompagne, qui n'ont pas de papiers, ça ne change rien. Elles ne peuvent pas se déclarer, elles ne peuvent pas se régulariser. Donc décriminaliser, oui, sur le papier, mais dans les faits, ça ne leur donne pas de droits. Ça ne les protège pas. Et en plus, ça crée parfois de la confusion. Parce qu'on parle de travail du sexe comme d'un métier, mais pour ces femmes-là, ce n'est pas un choix. C'est une contrainte, une issue de survie.

**Audrey : Et politiquement, comment tu te situes par rapport ?**

**Intervenante 8 :** Moi je pense que c'est une violence. La prostitution, je veux dire. Je ne juge pas les femmes qui y sont, jamais. Mais je pense que c'est une forme d'exploitation. Et ce n'est pas un métier comme un autre. Et je trouve que notre société est très hypocrite. Elle tolère que des hommes payent pour avoir accès aux corps des femmes pauvres, souvent racisées, en situation irrégulière. Et elle appelle ça du travail. Moi, ça me met en colère. Et mon engagement à Y, c'est politique. C'est une manière de dire non, de dire que c'est pas acceptable.

**Audrey : Tu parles de colère. C'est quelque chose que tu ressens souvent dans ton engagement ?**

**Intervenante 8 :** Oui. Je suis souvent en colère. Pas contre les femmes, mais contre le système. Contre l'injustice. Contre la façon dont on les traite. Et parfois, j'ai l'impression que tout est fait pour qu'elles ne puissent pas s'en sortir. Mais la colère, elle me fait avancer. Elle me donne de la force.

**Audrey : Nous arrivons à la fin de cet entretien, est-ce qu'il y a quelque chose que tu aurais envie d'ajouter ?**

**Intervenante 8 :** Peut-être juste dire que ce travail est exigeant, mais qu'il est aussi très beau. C'est un engagement sur le long terme, c'est pas du dépannage. Et souvent, les gens ne se

rendent pas compte de ce que ça implique, de ce que ça demande en termes de présence, de régularité, de solidité. Je pense qu'il faudrait plus reconnaître ça. Et aussi plus soutenir les personnes qui font ce travail, surtout quand c'est du bénévolat. On donne beaucoup, et on reçoit peu de reconnaissance institutionnelle.

**Audrey : Merci beaucoup pour tout ce que tu as partagé. C'était précieux, vraiment.**

**Intervenante 8 : Merci à toi.**

**Audrey : Avec plaisir. À très bientôt.**

**Intervenante 8 : À bientôt.**

## ANNEXES 3 : Codage Entretien 8

| Thème/Catégorie              | Sous-catégorie / Code                  | Extrait représentatif                                                                                                           | Commentaire                                                                                           |
|------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Engagement et posture        | Parcours personnel                     | J'ai commencé avec les sorties sur les lieux de prostitution, en rue, et avec la permanence du vendredi.                        | L'intervenante retrace son parcours au sein de l'association, débuté sur le terrain.                  |
| Engagement et posture        | Co-construction, disponibilité         | Je suis là, je suis présente, je propose des choses, mais je ne vais pas pousser, ni forcer.                                    | Elle définit une posture d'écoute et d'ajustement à la volonté de la personne accompagnée.            |
| Caractéristiques du public   | Origine, genre, précarité              | Aujourd'hui, on accompagne très majoritairement des femmes migrantes sans papiers [...] Et de plus en plus de femmes trans.     | Elle décrit une évolution du public vers davantage de précarité, de diversité migratoire et de genre. |
| Demandes récurrentes         | Logement, santé, soutien psychologique | Maintenant, c'est le logement, la santé, les soins psychologiques.                                                              | Elle identifie les besoins actuels majeurs exprimés par les femmes accompagnées.                      |
| Accompagnement administratif | Structuration collective               | Une équipe autour de la femme, deux à six personnes, avec une référente principale [...] C'est elle qui reste au centre.        | Elle décrit un dispositif collectif structuré autour de la personne, avec répartition des rôles.      |
| Outils de travail            | Huit piliers, lettres d'engagement     | On utilise les huit piliers [...] Et on fait aussi des lettres d'engagement, dans lesquelles on clarifie ce que chacune attend. | Elle présente les outils formalisés utilisés pour structurer l'accompagnement.                        |
| Relation d'aide              | Temps, respect, appui                  | Je dis toujours : "Je ne suis pas une assistante sociale, je suis un appui, un point d'ancrage."                                | Elle positionne son rôle dans une logique de présence et d'accompagnement sans substitution.          |
| Expérience de la violence    | Cumul et omniprésence                  | C'est omniprésent. [...] Et parfois, des choses très dures. Moi j'ai accompagné                                                 | Elle témoigne de la présence massive de violences multiples                                           |

|                                    |                                              |                                                                                                                                                           |                                                                                                           |
|------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    |                                              | une femme qui a été victime de pédocriminalité.                                                                                                           | dans les trajectoires des femmes.                                                                         |
| Effets de l'accompagnement         | Continuité, retour, transformation           | Et plusieurs années après, elle est revenue, avec un autre projet. [...] Elle voulait faire des études.                                                   | Elle illustre des effets différés et continus de l'accompagnement dans le temps.                          |
| Formation & soutien                | Soutien collectif, espaces de parole         | C'est très collectif ici. [...] Il y a les groupes d'intervision, les supervisions, les réunions mensuelles où on prend du recul.                         | Elle décrit les espaces institutionnalisés de soutien mutuel et d'analyse collective.                     |
| Limites institutionnelles          | Cadres inadaptés                             | Les institutions classiques, c'est souvent trop rigide. Les femmes n'ont pas les bons papiers, pas le bon langage, pas le bon look.                       | Elle critique l'inadéquation des dispositifs généralistes face aux réalités des femmes accompagnées.      |
| Limites et sentiment d'impuissance | Injustice, épuisement moral                  | Tu la vois galérer, tu sais ce qu'elle a vécu, et y a aucune place en maison d'accueil. Et toi tu rentres chez toi. C'est violent.                        | Elle exprime un sentiment d'impuissance et de dissonance morale face au manque de solutions.              |
| Freins à la sortie                 | Liens familiaux, contrôle                    | Parfois, c'est la famille. Une mère qui pousse, un frère qui prend l'argent. Une pression implicite mais très présente.                                   | Elle met en lumière le rôle coercitif ou ambivalent de l'entourage dans le maintien dans la prostitution. |
| Impact social                      | Changement de regard, convictions renforcées | Ça m'a radicalisée. Je ne peux plus entendre certains discours. [...] On parle de 'choix', mais pour moi ce sont des contraintes économiques et sociales. | Elle décrit l'impact de son engagement sur sa pensée politique et sa perception de la prostitution.       |
| Politisation de l'engagement       | Féminisme, anti-racisme, critique du système | Pour moi, c'est un combat féministe, mais aussi antiraciste et anticapitaliste. [...]                                                                     | Elle ancre son action dans un cadre idéologique structuré et critique envers les rapports de pouvoir.     |

|                            |                                   | Le système produit cette violence.                                                                                   |                                                                                               |
|----------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Suggestions d'amélioration | Espaces sécurisants, partenariats | On devrait créer des lieux sécurisés, penser à des parcours spécifiques, renforcer les liens entre les associations. | Elle formule des pistes concrètes pour renforcer l'accompagnement en sortie et en prévention. |



